

Liquidation surplus d'inventaire après déménagement

jusqu'à 75% sur couvertures et soupless déperlantes

Durée limitée

Royal Limoges INC.

Toujours au 1191, av. Cartier, 2e étage 548-1471

LE SOLEIL

Velodyne

la haute fidélité

rotac

545-7768

JEUDI 12 NOVEMBRE 1992

QUÉBEC, 96^e ANNÉE, NO 313

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 TPS 0.24 TVG 0.30 4.04

MONTRÉAL - OTTAWA 60¢ Plus TPS TVG

50¢ Plus TPS TVG

LE SPORT



Les Nordiques l'emportent mais pas sans difficultés

Les Fleurdelisés ont mis fin à leur série de quatre matchs sans victoire mais ils peuvent s'estimer chanceux que les Sénateurs n'aient pas plus de talent offensif. **S-1 à S-3**

LA RÉGION

Les « arcades » ont droit de cité

La ville de Québec est prête à aller jusqu'en Cour suprême pour faire casser un jugement qui lui défend d'interdire l'implantation d'« arcades ». **A-3**

LE QUÉBEC

Transport: les commissions scolaires veulent décider

La Fédération des commissions scolaires tient à garder le choix des moyens à retenir pour assurer la sécurité des élèves qui voyagent en autobus. **A-5**

Cégeps: la ministre Robillard promet des changements

Sans tout défaire, la ministre Lucienne Robillard promet d'apporter des changements significatifs au réseau collégial. **A-7**

LE CANADA

Main-d'oeuvre: Ottawa dit non au Québec

Plus ouvert aux revendications autochtones, Ottawa invoque le résultat du référendum pour refuser au Québec les pouvoirs qu'il réclame. **A-4**

L'ÉCONOMIE

Les employés de Canadien renoncent à 5 % de salaires

Pour tenter d'éviter la faillite de la compagnie aérienne Canadien, le Syndicat des travailleurs de l'auto a renoncé à 15 millions \$ en salaires. **B-12**

LE MONDE

La Croix rouge suspend l'évacuation de Sarajevo

Dans l'attente d'un cessez-le-feu, la Croix rouge a décidé de suspendre l'évacuation de 6 000 enfants et personnes âgées de la ville de Sarajevo. **C-1**

L'ÉDITORIAL

Y a-t-il un capitaine à bord?

L'économie canadienne souffre d'une grande déprime qui exige plus de leadership de la part d'un premier ministre en difficulté avec son propre cabinet. **A-16**

L'INDEX

Annonces classées	C-3 à C-6
Arts	B-4 à B-6
Bridge	C-6
Décès	C-6 et C-7
Économie	B-7 à B-12
Éditorial	A-16
Horoscope	C-7
Le Monde	C-1, C-2 et C-7
Les idées du jour	A-17
Où aller à Québec	B-6
Québec et l'Est	B-1 à B-2
Une place au soleil	B-3

TABLOÏD SPORT	S-1 à S-14
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Mots croisés/Mots mystères	S-14

LA MÉTÉO

Aujourd'hui:
Ciel plutôt nuageux, pluie débutant en fin de journée.
Max.: 5, min.: 2.



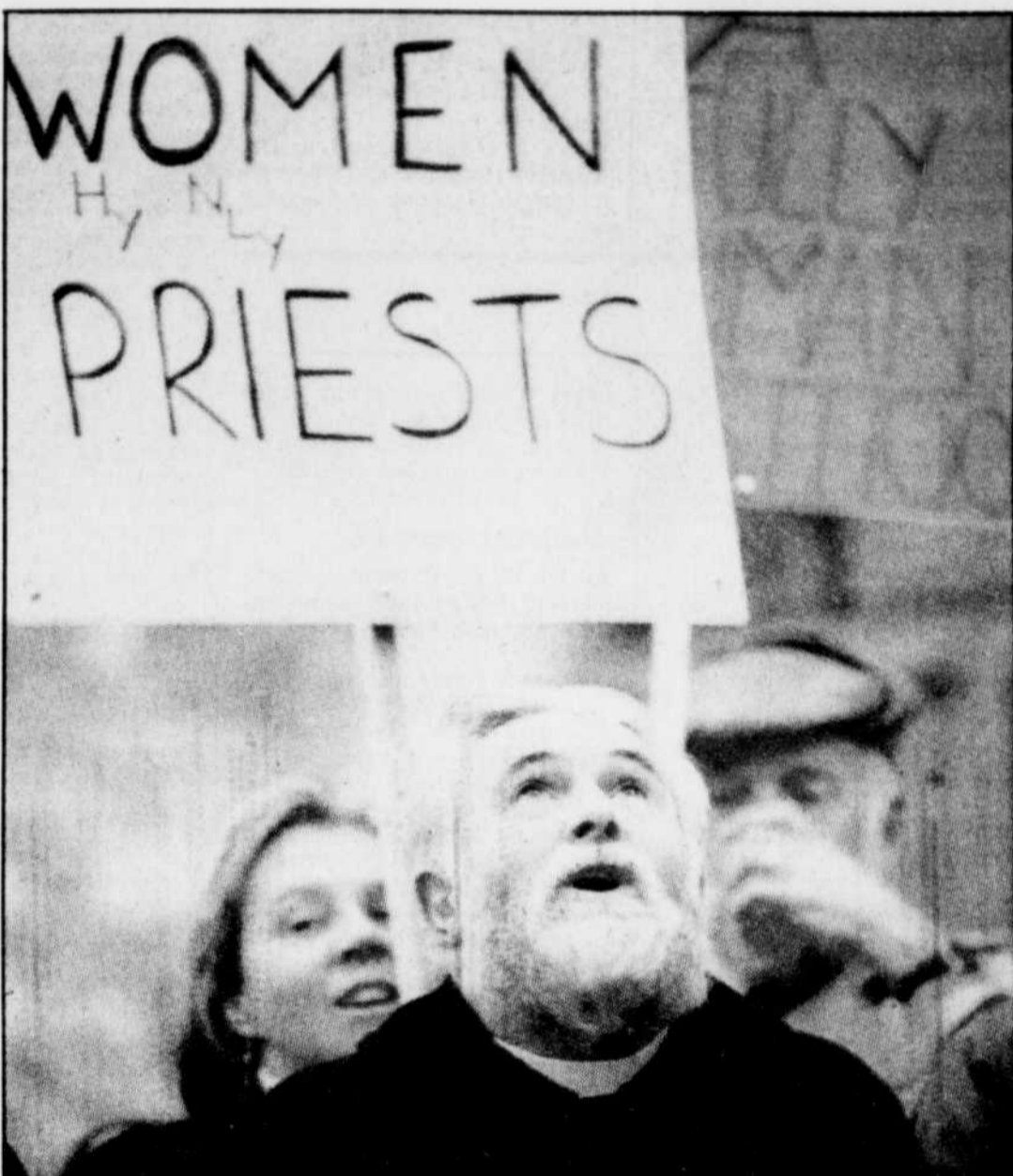
Demain:
Pluie tôt en matinée suivie de périodes ensoleillées.
Max.: 8, minimum -2. **S-16**



Sur la scène provinciale, le PQ balayerait les libéraux

Le Bloc fait cavalier seul

Les anglicans auront des femmes prêtres



Un prêtre chante des hymnes religieux au cours d'une manifestation pour l'ordination des femmes pendant que le synode anglican procède au vote historique.

Un grave obstacle à la réconciliation — le Vatican

CITE DU VATICAN, (AFP) - La décision prise hier par le synode de l'Église anglicane d'autoriser l'ordination des femmes constitue « un grave obstacle à l'ensemble du processus de réconciliation avec l'Église catholique », a affirmé hier le porte-parole du Vatican, Joaquim Navarro.

Pour le Saint-Siège, « le problème de l'admission des femmes au sacerdoce touche à la nature même du sacerdoce », a-t-il déclaré.

M. Navarro a souligné que cette position avait déjà été affirmée à plusieurs reprises par le Vatican, notamment à l'occasion d'échanges de lettres entre Paul VI et l'archevêque anglican Michael Ramsey, entre Jean-Paul II et l'archevêque Robert Runcie, ainsi qu'au cours d'une audience accordée récemment par le Pape à l'archevêque Leonard Carey.

« Pour des raisons théologiques fondées, l'Église ca-

tholique estime ne pas avoir le droit d'autoriser une telle ordination. Cette décision de l'Église anglicane constitue un nouveau et grave obstacle à l'ensemble du processus de réconciliation avec l'Église catholique », a ajouté M. Navarro.

Le Vatican considère la question de l'ordination des femmes et celle de la primauté du Pape comme des « éléments essentiels de la doctrine catholique ».

Le 5 décembre dernier, les congrégations vaticanes pour la Doctrine de la foi et l'Unité des chrétiens avaient souligné la gravité de la question de l'ordination des femmes, dans une note commentant le do-

cument final des travaux de la première commission mixte catholiques-anglicans, qui a réuni pendant plusieurs années des théologiens des deux Églises.

Le débat avait profondément divisé l'Église anglicane, la menaçant même d'un schisme. L'évêque de Londres David Hope avait même estimé que l'accès des femmes à la prêtrise perturberait la vie de l'Église et que les partisans de ministères exclusivement réservés aux hommes seraient « inévitablement et de plus en plus ignorés et marginalisés ».

L'archidiacre de Leicester David Silk partageait ce point de vue, qui est aussi celui de l'Église catholique: l'ordination des femmes contredirait 2000 ans d'écritures et de tradition et serait irréversible.

Autre texte, en page C-1

QUÉBEC — À la suite de la victoire du NON au référendum sur l'Accord de Charlottetown, le Parti québécois l'aurait emporté sans conteste si des élections avaient eu lieu ces derniers jours, même s'il ne parvient pas à distancer les libéraux de Robert Bourassa dans l'ensemble de l'opinion publique. Quant au Bloc québécois, il fait clairement cavalier seul sur la scène fédérale.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Le dernier sondage SOM/LE SOLEIL/CJRP, effectué du 4 au 8 novembre auprès de 961 électeurs québécois, montre que le parti de M. Lucien Bouchard obtient le double des intentions de vote du Parti libéral de M. Jean Chrétien, qui a perdu six points en un mois.

Après répartition des 24 % qui se déclarent indécis, le Bloc obtient 47 % des intentions de vote, le PLC 23 %, le Parti conservateur 19 % et le Nouveau parti démocratique 11 %. Si une élection fédérale avait eu lieu ces derniers jours, de tels résultats auraient rayé les conservateurs de la carte électorale québécoise, le Bloc balayant les circonscriptions francophones et les libéraux dominant sans conteste les circonscriptions anglophones.

En effet, si on ne considère que les électeurs francophones, après répartition des 24 % qui se disent indécis, le Bloc québécois reçoit 56 % des intentions de vote contre 20 % aux conservateurs, 13 % aux libéraux, 11 % aux néo-démocrates.

Et du côté des anglophones, après répartition des 26 % d'indécis, les libéraux obtiennent presque les deux tiers (64 %) des intentions de vote contre 17 % aux conservateurs, 15 % au NPD et 4 % au Bloc.

Le taux de satisfaction à l'endroit du gouvernement conservateur est à la hauteur de l'appui qu'obtient le parti de M. Mulroney. En effet, 72 % des Québécois se disent très (32 %) ou plutôt (40 %) insatisfaits du gouvernement fédéral actuel.

Après répartition des 24 % qui se déclarent indécis, le dernier sondage SOM montre que, si une élection provinciale avait eu lieu au cours des derniers jours, le Parti québécois aurait reçu 50 % des votes, le Parti libéral 46 % et le Parti égalité 4 %.

SONDAGE SOM LE SOLEIL / CJRP

QUESTION Si des élections fédérales avaient lieu aujourd'hui au Canada, pour le candidat de quel parti voteriez-vous?

Bloc	47%	+5%
PLC	23%	-6%
PC	19%	+1%
NPD	11%	0

QUESTION Si des élections provinciales avaient lieu aujourd'hui au Québec, pour le candidat de quel parti voteriez-vous?

PQ	50%	+1%
PLQ	46%	-1%
PE	4%	0

Jean-Pascal Beaupré, LE SOLEIL

Mais cette avance de quatre points seulement, qui se situe pratiquement à l'intérieur de la marge d'erreur du sondage, est trompeuse pour qui voudrait anticiper la composition de l'Assemblée nationale au lendemain d'élections où les péquistes l'auraient emporté par une marge pareille.

Compte tenu de l'appui massif des anglophones (83 % après répartition des indécis) au parti de M. Bourassa, le PQ aurait en effet balayé le Québec francophone grâce à une avance de 22 points (60 % contre 38 %, le PE obtenant 2 %), après répartition des 25 % d'indécis.

Autre signe des difficultés qui se dressent devant les libéraux de M. Bourassa, le taux de satisfaction à l'égard du gouvernement est de 42 %, dont seulement 5 % qui se disent très satisfaits.

Pour les questions sur les intentions de vote, on a procédé à la répartition des indécis en supposant qu'ils se répartissent entre les options comme les autres répondants appartenant au même groupe d'âge et de langue maternelle.

Dans l'ensemble de la population, avant répartition des indécis, le PQ obtenait 38 %, le PLQ 35 % et le PE 3 %. Sur la scène fédérale, le Bloc récoltait 36 %, le PLC 17 %, le PC 14 % et le NPD 9 %. La marge d'erreur du sondage est de 3,9 % et les détails de la méthodologie ont été publiés dans notre livraison d'hier.

Pour remplacer le pavillon du Commerce d'Expo-Québec

Grand centre de foire de 20 millions \$

QUÉBEC — Le pavillon du Commerce d'Expo-Québec, à Québec, sera remplacé par un édifice moderne, un grand centre de foire de plus de 20 millions \$.

par BERTHOLD LANDRY
LE SOLEIL

C'est ce que le président de la Commission de l'exposition provinciale et maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, annoncera aujourd'hui, à 14 h 30, au cours d'une rencontre avec la presse.

La bâtisse aura 150 000 pieds carrés de superficie avec un aménagement extérieur qui aura deux fois cet espace pour accueillir, par exemple, les ex-

positions d'équipement agricole. Quelque 50 emplois seront créés portant ainsi le nombre d'employés à 350.

La première pelletée de terre est prévue en mai et les travaux seraient complétés en 1994.

Le maire L'Allier confirme ce que fonctionnaires et conseillers discutent ouvertement depuis plusieurs mois. La démolition du vieil édifice, construit en 1923, est discutée depuis 1972 indiquait M.

Claude Larose la semaine dernière.

Le nouveau directeur général, M. André Joncas, déclarait pour sa part au SOLEIL, en août, qu'il faut redonner à Expo-Québec ses lettres de noblesse et doter, entre autres, le lieu « d'une grande salle d'exposition de 150 000 pieds carrés, de 30 pieds de haut, sans colonnes ».

M. Larose précisait en outre que doubler la superficie signifie aussi doubler les revenus. Le secteur des foires est en forte croissance: 10 % par année entre 1980 et 1990 et autant entre 1990 et l'an 2000.

La présente année a été cruciale pour la prise de déci-

sion. Plusieurs grands centres de foires ont été visités, dont Edmonton, Calgary, Vancouver et Toronto.

Le maire L'Allier donne ainsi le coup d'envoi au plan de réaménagement complet du terrain d'Expo-Québec qui doit d'ailleurs être étudié par le conseil municipal au cours des prochains jours.

Un plan qui suppose une importante réorganisation administrative, le développement d'une stratégie de marketing agressive pour améliorer les performances financières d'un organisme dont le chiffre d'affaires annuel est de 20 000 000 \$.

Dans son entrevue au SOLEIL, en août, le directeur Joncas, parlait de trois ans pour revamp le site d'Expo-Québec. Outre le pavillon du Commerce, il parlait d'une foire printanière, une sorte de grand marché floral, d'encans d'animaux de race, de remplacer complètement les stands de restauration.

« Les visiteurs veulent bien manger à l'exposition. Il faut qu'ils trouvent des mets plus recherchés, plus exotiques. Ce qu'a réussi Calgary en peu de temps et avec un succès certain. »

Voir photo en page A-2



Voué à la démolition

Le Pavillon de l'Industrie du Commerce, construit il y a 66 ans, est voué à la démolition, la ville de Québec ayant décidé de le remplacer par un édifice tout neuf qui coûtera plus de 20 millions \$ à construire.

Une famille poursuit le CHUL pour 600 000 \$

La famille de la jeune Julie Deslauriers, 16 ans, a intenté hier une poursuite de 600 000 \$ contre le Centre hospitalier de l'université Laval (CHUL), Télé-Medic et l'un de ses médecins suite au décès de leur fille il y a deux ans.

par Donald CHARETTE
LE SOLEIL

Julie Deslauriers est décédée d'un choc toxique post-opératoire le 17 janvier 1990, un mois après avoir subi une réduction mammaire bilatérale. La poursuite inscrite en cour supérieure dénonce notamment « la succession continue d'erreurs, d'indécisions, d'interrogations, de tâtonnements, d'improvisations, de diagnostics approximatifs du personnel médical du CHUL ».

La famille poursuit le Dr. Georges Hébert, le spécialiste en chirurgie plastique de l'hôpital

Saint-Sacrement, qui a procédé à l'opération ainsi que le Dr. Denys Rioux de Cogera Inc. (Télé-Medic) qui a été appelé au chevet de la jeune fille.

Le texte de la poursuite souligne que Julie a été opérée le 19 décembre et que le 28 elle a eu une consultation avec le Dr. Hébert qui se contenta « d'un examen sommaire » et qui lui donna rendez-vous deux mois plus tard.

Or, il semble que la jeune fille éprouvait déjà des nausées, des crampes abdominales, des vomissements, des diarrhées. Le 29, la mère de Julie Deslauriers contacte le bureau du Dr Hébert qui ne peut être rejoint. Le 30, les malaises persistent et Julie fait 100 degrés de température si bien que sa mère, Jeannine Thériault, fait appel à Télé-Medic.

Le Dr Denys Rioux diagnostique une gastro-entérite en régression et lui prescrit des comprimés et fait une injection de gravol. Devant l'état de leur fille, les parents contactent l'hôpital Saint-Sacrement et le CHUL et on leur répond d'appeler Info-Santé. Ils décident alors de transporter la jeune fille au CHUL.

Selon la poursuite, lorsque Mme Thériault a demandé de s'occuper d'urgence de sa fille, la réceptionniste lui répondit « d'attendre son tour ». Son cas fut considéré comme « semi-urgent ».

Elle fut examinée par un résident en médecine interne de première année qui ne fit aucune relation entre son état et son opération, puis par un gastro-entérologue qui conclua à une intoxication alimentaire. Aux dires des demandeurs, il aura fallu 13 heures avant que l'on ne pose un diagnostic de choc post-opératoire et ce n'est que le 2 janvier qu'il fut clairement identifié comme tel.

S'ensuivirent une série de complications qui, finalement, ont mené au décès de la jeune Julie attribuable « aux fautes, à l'incurie, à la négligence grossière et l'imprévision des défenseurs ».

La poursuite soutient que la patiente aurait pu être sauvée si elle avait été hospitalisée après le passage du Dr. Rioux.

La poursuite souligne que Julie était la fille unique du couple et qu'eux et leur fils, qui souffre de troubles d'ouïe et d'apprentissage scolaire, vivent une « détresse indicible et une peine déchirante dont ils porteront toujours la profonde meurtrissure et le douloureux souvenir ».

FAITS DIVERS

■ Vols d'autos

Les policiers de la Sûreté du Québec ont procédé en début de semaine au démantèlement d'un réseau de vols de véhicules, vols d'appareils ménagers ou autre opérant dans la région du Centre-Ouest du Québec. Une vingtaine de policiers ont procédé à 9 perquisitions dans des résidences et commerces situés à Louiseville, Pointe du Lac, Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Sainte-Marthe du Cap et Mont-Carmel. Plus de 80 accusations seront soumises au procureur contre 13 individus arrêtés au cours de l'opération. L'opération permet de solutionner une vingtaine de dossiers de vols de véhicules et une dizaine de dossiers d'introduction par effraction.

■ Déversement d'essence à Saint-Émile.

Un camion ayant perdu le contrôle sur une chaussée glissante est allé percuter une clôture en face du 3119, boulevard Lapierre, à Saint-Émile. Son réservoir de 90 litres a été perforé. Le conducteur a pu récupérer une partie de l'essence avec des chaudières. Environnement Québec a été appelé sur les lieux. Le déversement a finalement été peu important.

■ Perte de contrôle

Un chauffeur de taxi de Ste-Foy, M. Yvan Asselin, 54 ans, a été victime d'un accident mortel vers 4 h 30 hier matin. Il circulait seul sur l'autoroute Laurentienne, à la hauteur du magasin "Maxi". Suite

à une perte de contrôle, il est allé frapper un muret de ciment à l'extrémité d'un ponceau en construction. Selon la Sûreté du Québec, la victime ne portait pas sa ceinture de sécurité au moment de l'accident. Il serait décédé presque instantanément.

■ Voleurs de vin

Une vitrine de la succursale de la S.A.Q. du boulevard des Capucins a été fracassée vers 6 h 00 hier matin. Les voleurs ont pu s'enfuir avec plusieurs caisses de boisson. Dans leur hâte de partir, ils en ont laissé une en face du magasin.

■ Hold-up, rue Saint-Vallier

Un hold-up est survenu hier, vers 13:30 heures, à la succursale de la Banque Nationale sise au 198, de la rue St-Vallier à Québec. Les

deux voleurs qui étaient armés d'un fusil tronçonné se sont enfuis y pied, après avoir obtenu le contenu de la caisse centrale.

■ Chalet incendié

Le feu a complètement rasé une maison unifamiliale située au 1310 du rang Fraser au lac St-François vers 16 h, hier. L'incendie aurait été causé par le surchauffement de chauffeuses électriques installées dans la cuisine d'été. Des passants qui ont vu s'échapper de la fumée, ont averti le locataire M. Réjean Nadeau, qui ne s'était pas encore rendu compte du début d'incendie. Les pompiers de l'endroit n'ont pu sauver la maison d'une valeur de 20 000 \$, propriété de M. Roland Martel de Courcelles.

LE SOLEIL

390, rue St-Vallier Est
Québec (Québec) G1K7J6
Service aux abonnés 647-3333
Annonces classées 647-3311
Carrières et Professions 647-3270
Publicité Détaillants 647-3435
Publicité Générale 647-3266
Rédaction 647-3394
Promotion 647-3342
Renseignements 647-3233

6/49
12-19-28-31-41-47
(complémentaire)
16
EXTRA
405956

LA QUOTIDIENNE
tirage du 11 novembre
3-6-6
2-0-8-6



La blouse bavolet

la forme de l'imper avec son large col cranté, son double boutonnage, son bavolet avant et arrière.

faille souple, blanc pur. 4 à 14...
70.00 sport contemporaine®



Le pull fait main

tricot ramie et coton brodé à la main de fleurs magnifiques aux coloris pastel soutenus sur fond écru.

le pull-tunique idéal pour les sorties décontractées.
p.m.g. 135.00 chandails contemporaine®

la maison
simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

LA TROIS

LE SOLEIL

La ville de Québec prête à aller en Cour suprême pour les interdire

Les «arcades» ont droit de cité

QUÉBEC — Des « arcades » peuvent être ouvertes librement à l'intérieur des limites du territoire de la ville de Québec.

par J.-JACQUES SAMSON

LE SOLEIL
Le juge Claude Rioux de la cour Supérieure a accueilli la demande du Groupe La Récréathèque inc. et déclaré nulle la décision rendue par la ville de Québec, le 11 septembre 1992, refusant au Groupe La Récréathèque inc., de Charlesbourg, un permis d'exploitation d'une « arcade » au 1044 rue Saint-Jean, à Québec.

Le paragraphe 6 de l'article 32 du règlement de la ville portant sur le zonage et l'urbanisme dans les secteurs Haute-Ville, Basse-Ville et Limoilou se lit comme suit: « Sont spécifiquement prohibés sur tout le territoire visé par le présent règlement, les usages suivants (...) 6. les jeux de boules (pin ball machines), les jeux électroniques ainsi que les salles de jeux électroniques. »

La ville de Québec s'était adressée à la cour Supérieure en vue d'obtenir une injonction permanente contre l'entreprise commerciale Groupe La Récréathèque inc. afin de lui interdire d'exploiter une salle de jeux électroniques et mécaniques sur la rue Saint-Jean.

La direction de la compagnie a pour sa part déposé une demande de mandamus, par la voix de sa procureure, Me Lucie Pariseau, et opère l'établissement depuis le 11 septembre dernier. Le juge Rioux a déclaré « ultra vires » de l'alinéa

208 de l'article 336 de la Charte de la ville de Québec le règlement en question et il ordonne l'émission du permis.

Le juge a aussi ordonné l'exécution provisoire de son jugement, indépendamment du droit d'en appeler de la ville devant les tribunaux supérieurs.

Le Groupe La Récréathèque conserve enfin tous ses droits de recours, y compris en dommages-intérêts contre la Ville de Québec.

Des « arcades » de luxe
Le président de Groupe La Ré-

créathèque, M. Jacques Paquet, a expliqué au SOLEIL que le centre d'amusement de 4 000 pieds carrés ouvert sur la rue Saint-Jean avait nécessité des investissements de 1 million \$.

« On veut détruire les mythes entourant les arcades. Nos employés doivent avoir une tenue soignée, plusieurs de nos clients, portent veston et cravate et aucun « punk » n'est admis. Nous savons que les arcades ont mauvaise réputation et c'est ce que nous voulons changer, en prouvant que nous sommes des gens sérieux. »

M. Paquet ajoute que son groupe, propriété de Amusements Côté et Québec amusements, nourrit d'autres projets de centres d'amusement haut de gamme. « Nous voulons faire nos preuves, ajoute-t-il, pour ne plus avoir de problèmes ailleurs dans l'avenir. »

M. Paquet dit savoir que la ville en appellera du jugement rendu mardi mais il enchaîne que son groupe est prêt à investir les 50 000 \$ de frais juridiques qui seront nécessaires pour mener le débat jusque devant la Cour suprême.



L'hiver fait ses premiers blessés

Trois personnes ont été blessées hier soir, vers 21h30, sur la rue Georges Muir, à St-Emile, lorsque deux autos circulant en sens inverse sont entrées en collision. Tous les témoins ont rapporté que la chaussée était extrêmement glissante. Plusieurs se plaignaient de l'état dans lequel on retrouve souvent cette route. Ailleurs, des dérapages ont également été rapportés aux différents corps policiers. Tout au cours de la soirée, ceux-ci signalaient que la chaussée était devenue glacée. Des épandages de sel ont été effectués un peu partout dans la grande région de Québec.



D'après le témoignage d'une travailleuse sociale au procès du couple maudit

Une des filles ressemblait à une enfant abusée

Une travailleuse sociale, Mme Brigitte Simoneau, a affirmé hier devant la cour, au procès du couple de Coleraine accusé de sévices physiques et sexuels sur leurs enfants, que l'une des filles de la famille présentait les caractéristiques d'une enfant abusée.

par J.-JACQUES SAMSON

LE SOLEIL
L'intervenante avait d'abord pré-

cisé que l'enfant ne présentait pas de marques particulières révélant qu'elle ait été victime de violence mais que par contre, sa propreté

laissait grandement à désirer. Ses compagnons et compagnes de classe l'avaient même surnommée la « moufette », tellement elle dégageait des odeurs désagréables.

Interrogée par le procureur de la Couronne, Me Serge Sévigny, à savoir si le fait de porter plusieurs gilets, de fixer le sol et son absentisme chronique n'étaient pas

des symptômes fréquemment rencontrés chez les enfants abusés, Mme Simoneau a confirmé que tel était le cas.

Le procureur du couple, Me Alain Baccigalupo, a poursuivi hier la parade de nombreux témoins qui ont été en contact avec des membres de la famille au cours des dernières années: un agriculteur qui a loué une maison à cette famille, un boucher, un épicier, le propriétaire d'une autre maison occupée par la famille qui a effectué des travaux de réparation pendant deux mois avec l'aide d'un des garçons, etc. Tous ont affirmé qu'ils n'ont jamais remarqué de marques de violence laissées au visage, aux bras ou aux mains des enfants.

Les commerçants qui ont eu les parents pour clients ont expliqué qu'ils devaient consentir du crédit à la famille en raison de leur pauvreté.

Crédibilité des enfants attaquée

Me Baccigalupo a aussi tenté d'attaquer la crédibilité des plaignants par le témoignage du propriétaire d'une entreprise de pièces d'autos usagées à qui l'un des garçons aurait offert une voiture de luxe volée.

Il a aussi appelé à la barre un représentant des services de sécurité de Bell Canada pour témoigner que le père avait communiqué seulement au début de la nuit du 22 février 1991 avec sa conjointe. Les enfants avaient expliqué une décision de leur part le 21 février de retirer leurs plaintes à la suite d'une information transmise par la mère à l'effet que son mari menaçait de se suicider. Me Baccigalupo voulait démontrer que les enfants mentaient sur les véritables raisons de leur désistement.

Nouvel ajournement

Le procès du couple se poursuivra en avant-midi seulement aujourd'hui. Le procureur de la Couronne a demandé un ajournement des travaux en raison de la pour-

suite d'un autre dossier devant la cour Suprême au cours des deux prochains jours. Le juge a d'autre part reporté la suite du procès de Coleraine au 30 novembre.

La défense a entrepris de faire la démonstration que les enfants ont été suivis sur le plan médical de façon régulière. Des archivistes médicaux de huit hôpitaux différents devront témoigner, provenant de Montréal, Sherbrooke, Drummondville, Arthabaska, Ni-

colet et Saint-Hyacinthe.

Une représentante de la Régie de l'assurance-maladie du Québec a aussi été convoquée pour aujourd'hui en vue du dépôt d'un volumineux dossier contenant la liste des médicaments prescrits aux enfants et dont les coûts ont été assumés par la régie.

À compter du 30 novembre, de nombreux médecins seront aussi assignés à témoigner.

Un procès très exigeant mais peu payant pour l'avocat des parents

QUÉBEC — Le donquichottisme est exigeant sur les plans physique et intellectuel et fort peu rémunérateur. C'est ce que réalise le procureur du « couple maudit » de Coleraine, Me Alain Baccigalupo.

par J.-JACQUES SAMSON

LE SOLEIL
« Ce qui est le plus difficile pour moi est l'extrême solitude dans laquelle je me trouve », dit-il.

Me Baccigalupo est un universitaire avant tout et non un criminaliste rompu à cette pratique bien particulière du droit. Non seulement ses journées de travail ont-elles pris depuis quelques mois des allures marathoniennes mais il a dû supporter le stress relié à l'agressivité de la population à l'endroit de ses clients et par incidence à son propre endroit, pendant la première partie du procès.

La divulgation des sévices que les enfants du couple disent avoir subis a semé la révolte dans la région de Thetford Mines où se déroule le procès et Me Baccigalupo, qui multipliait les interventions et les procédures dans l'intérêt de ses clients, s'est retrouvé la cible de cette vindicte populaire. Sa propre sécurité a été menacée et on lui a fait savoir qu'il était persona non grata dans la région. Les choses se sont normalisées toutefois et il est maintenant

mieux perçu par les personnes qui suivent le procès, estime-t-il.

« Je ne reçois plus aucun appel de mauvais goût et la salle est très calme », précise-t-il. « Des personnes de la région se sont même approchées pour me demander si j'accepterais des dossiers qu'elles voulaient me confier. »

Ce soudain vedettariat découlant d'une cause aussi suivie par l'opinion publique ne l'amènera pas pour autant à quitter l'université Laval et à réorienter sa carrière. « J'aime faire les deux : enseigner, me consacrer à la recherche et la pratique. Si je n'étais pas professeur de faculté, si je ne faisais que du criminel, je ne pourrais prendre de tels dossiers. Comme les autres criminalistes, je serais forcé de faire du volume sinon je ne réussis pas à manger! »

Un travail de moine

Me Baccigalupo mène ce dossier seul. Il a reçu l'aide d'un assistant pour la partie jurisprudentielle du travail, explique-t-il, et pour dresser la liste des témoins potentiels. Depuis le 15 août, il opère en solitaire.

Le travail de recherche des témoins et de reconstitution du dos-

sier des membres de la famille s'est révélé colossal, celle-ci démenageant souvent plusieurs fois au cours d'une même année. Il a annoncé à la reprise du procès, lundi dernier, qu'il aurait une trentaine de témoins à faire entendre. Plus de la moitié auront défilé à la barre ce midi, lorsque le procès sera une nouvelle fois ajourné. Des enseignants, des travailleurs sociaux, des commerçants, des voisins, des archivistes venant de nombreuses localités que la famille a habitées.

« Ce dossier me paiera en tout 5000 \$, en vertu des tarifs de l'aide juridique. On me rembourse mes frais de déplacement entre Québec et Thetford Mines, mes repas et le coût de la chambre d'hôtel lorsque je dois séjourner sur les lieux. Mais on ne défraie pas les appels téléphoniques interurbains, ni les photocopies, etc. »

« Je touche 273 \$ pour chaque journée passée en cour », précise-t-il, ce qui est moins que le tarif horaire de plusieurs avocats actuellement au Québec.

Me Baccigalupo réclamera une compensation spéciale de la part de l'Aide juridique mais il n'est pas très optimiste quant à ses chances qu'elle soit accordée. Ses premières démarches en ce sens n'ont pas été fructueuses, se heurtant à des fonctionnaires insensibles à la complexité du dossier, a-t-il constaté.

60% des cigarettes sont achetées en contrebande dans la région de Québec

QUÉBEC — Près de 60 % des cigarettes grillées dans la région de Québec proviendraient d'une filière de contrebande.

LE SOLEIL

C'est ce que tend à démontrer une étude menée à la demande de l'Imperial Tobacco par la compagnie Lindquist Avey MacDonald Baskerville dont le volet local a été dévoilé hier à Québec. Les données principales de cette étude tenue sous les auspices du Conseil canadien des fabricants des produits du tabac avaient été dévoilées il y a quelques semaines à Montréal.

Ce qu'on apprend en ce qui concerne la région de Québec, c'est que trois cigarettes sur cinq, sont le fruit de la contrebande ce qui représente une perte de 40 millions \$ en taxes non prélevées sur le tabac. Les responsables de l'enquête soutiennent que ces cigarettes illégales empruntent plusieurs voies pour se rendre à Québec, elles arrivent par le port (par

conteneurs), par la route (par camion-remorque) mais, ici comme à Montréal, c'est par les réserves indiennes de Kanawake, Akwesasne et St-Régis que transitent ces cartons de cigarettes.

Selon Philippe Bibeau, l'enquêteur qui a travaillé sur ce dossier, 75 à 80 % du tabac illégal passe par la filière américaine. Il existerait à Québec tout un réseau d'endroits où l'on peut se procurer des cigarettes à des prix défiant toute compétition. Il s'agit en fait de tabac canadien acheté aux États-Unis qui est redistribué ici, échappant ainsi aux lourdes taxes.

Selon M. Bibeau, la seule façon de mettre un terme à ce trafic c'est d'éliminer l'écart dans les prix entre les États-Unis et le Canada. Un paquet de cigarettes ici comprend 4,54\$ de taxes alors qu'en Virginie cela représente environ 27 cents.

M. Bibeau est un ancien sous-ministre du Solliciteur général du Canada affecté au Service canadien de renseignement de sécurité.

LA POLITIQUE

Transfert de compétence en matière de main-d'oeuvre

Ottawa rejette les demandes du Québec

OTTAWA — Le gouvernement fédéral rejette les demandes du Québec en matière de main-d'oeuvre mais se montre mieux disposé à l'endroit des autochtones en évoquant la possibilité d'un transfert de compétence dans le cadre de l'autonomie gouvernementale pour les premières nations.

par MAURICE GIRARD
de la Presse canadienne

Deux ministres fédéraux ont déjà indiqué tout haut l'influence que le vote négatif au référendum constitutionnel du 26 octobre aura sur l'orientation de leur ministère.

La presse du Canada anglais n'a pas manqué de relever l'apparente contradiction dans l'inter-

prétation de ce qui reste une solide dégelée de l'électorat servie à l'ensemble de l'establishment politique, Ovide Mercredi inclus.

Dans un premier temps, le ministre fédéral de l'Emploi et de l'Immigration, M. Bernard Valcourt, s'est appuyé sur les résultats du référendum pour écarter la demande de son collègue québécois André Bourbeau d'obtenir au niveau administratif, ce que le

Non lui interdit au plan constitutionnel: transfert du secteur de la main-d'oeuvre au Québec, point fort des « 31 gains » assortis à la défunte entente de Charlottetown.

« M. Bourbeau devrait chercher sa réponse chez le peuple. Les gens n'ont pas dit non à une meilleure coordination... mais ils ont dit non au transfert de compétence aux provinces », a dit le ministre Valcourt à sa sortie de la réunion du cabinet tel que rapporté par le Toronto Star.

Dans un deuxième temps, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Tom Siddon, expliquait pour sa part qu'il

pourrait contourner le Non au référendum et négocier à la pièce avec les provinces la création de gouvernements autochtones, quitte, dit-il, à ce que son ministère cède davantage de pouvoirs.

« Je pense qu'il y aura un processus sérieux et continu pour accorder de plus en plus de responsabilités de mon ministère entre les mains des leaders autochtones », a indiqué mardi M. Siddon à l'Ottawa Citizen.

A Québec, au bureau du ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du Revenu, M. André Bourbeau, on indiquait hier que le gouvernement du Québec fera connaître « dans quelques jours » sa réaction à la fin de non-recevoir du ministre Valcourt.

L'entente souhaitée en matière de main-d'oeuvre par le gouvernement Bourbeau se traduirait par le transfert au Québec de la gestion de tout le secteur de la main-d'oeuvre, c'est-à-dire des milliers de fonctionnaires additionnels et quelques centaines de millions de dollars en plus.



Le ministre Bernard Valcourt s'est appuyé sur les résultats du référendum pour refuser au Québec le transfert du secteur de la main-d'oeuvre.



Première apparition des autochtones

Les autochtones et les Casques bleus ont fait leur apparition pour la première fois, hier, à la cérémonie traditionnelle du dépôt de couronnes de fleurs au monument aux morts, à Ottawa, à l'occasion du Jour du Souvenir. Des anciens combattants autochtones, d'un autre côté, se trouvaient avec leurs leaders, Ovide Mercredi et Ron George, aux côtés du premier ministre Brian Mulroney et de la mère d'Ivan Orser, tué au cours de la Seconde Guerre mondiale et décoré de la Croix d'argent à titre posthume.

Un manque à gagner de 500 millions \$ au Québec

QUEBEC — A cause d'une reprise économique moins vigoureuse que prévu, le gouvernement du Québec fait face à un manque à gagner qui pourrait atteindre le demi-milliard de dollars.

par ROBERT LEFEBVRE
de la Presse canadienne

C'est ce qu'indiquent différentes sources gouvernementales qui confirment toutes que les revenus manquent à diverses sources, dont celle de la taxe à la consommation.

La compilation du deuxième trimestre des revenus et dépenses gouvernementales n'est pas encore complétée mais on laisse entendre que le contexte économique pourrait avoir les mêmes effets que ceux qui ont été annoncés récemment en Ontario et en Colombie-Britannique.

Ces deux provinces prévoient respectivement un manque à gagner de 600 000 \$ et de 500 000 \$ pour l'année en cours.

Selon les indications fournies

par ailleurs par le ministre du Revenu, Raymond Savoie, les revenus tirés de l'impôt sur le revenu des particuliers ont peu varié par rapport aux prévisions formulées lors du dernier discours sur le budget du 14 mai dernier.

C'est surtout au chapitre de la taxe de vente que les recettes ont le plus diminué par rapport à ce qui avait été anticipé, indique le ministre Savoie.

Dans le dernier budget, le ministre des Finances prévoyait une hausse des ventes de l'ordre de 3 % alors que la hausse réelle sera plutôt de un % selon les dernières statistiques.

Mauvaise gestion

Ces prévisions ne surprennent guère le critique de l'opposition Jacques Léonard qui y voit le résultat d'une mauvaise gestion

combinée au contexte économique difficile.

« On voit à quel point la machine administrative gouvernementale est coincée quand on regarde la chicane que se livrent la Société d'assurance automobile et la Régie d'assurance-maladie au sujet de la carte d'identité. C'est là qu'on voit à quel point on manque de coordination, que les ministres ne réussissent pas à imposer des mesures qui paraissent évidentes pour les contribuables », observe le député péquiste.

Selon lui, il y a beaucoup à faire au chapitre du contrôle des dépenses et aussi à celui de la fiscalité.

Il souligne que l'augmentation des dépenses autres que les salaires est très nettement au-dessus de l'inflation, ce qu'il considère tout à fait inadmissible. Il souhaite d'autre part la tenue d'une sérieuse enquête sur les échappatoires fiscales qui sont largement responsables des problèmes financiers du gouvernement.

Il déplore également que le gouvernement néglige de collecter tous les revenus que la loi lui permet, notamment à cause de la contrebande et du travail au noir.

Qui a dit
qu'on ne pouvait
changer le monde?



Ensemble, nous
rapprochons tout un
monde de nouvelles
destinations.

Ensemble, Air Canada et United Airlines
offrent aux voyageurs canadiens un
accès sans précédent au monde entier.

Vous pouvez maintenant accumuler des
milles Aéroplan[®], ou utiliser ceux que
vous avez déjà, sur les vols des deux
transporteurs. Avec un réseau de plus
de 400 destinations sur cinq continents
et un programme conjoint pour grands
voyageurs, Air Canada et United Airlines
mettent à votre portée tout un monde
de nouvelles destinations.

UNITED AIRLINES

Air Canada

Si vous êtes membre du Club,
entrez le code suivant:
41770619
Sinon, composez sans frais le
1-800-563-8688

Plus de
3 500 points
offerts cette semaine dans **LE SOLEIL**

CLUB Multi points

RÉSULTATS
1010-QUÉBEC

Loto-Québec Tirage du
92-11-11

JEU DES CARTES

POSITIONS 5 2 2 3 A

JEU 1

MACHINE À SOUS

JEU 2

POSITIONS 7 7 7 7 7 7

GRANDE ROUE

POSITIONS 46 54 86

JEU 3

Banco Tirage du
92-11-11

1 4 7 11 13
18 19 20 27 32
33 40 41 45 47
49 58 59 64 69

Prochain tirage 92-11-12

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LES INFORMATIONS GÉNÉRALES

Elkas gaspille 2 millions \$, selon Bouliane

MONTREAL (PC) — Le coroner Marc-André Bouliane a réagi hier avec une certaine prudence à l'annonce des mesures de sécurité du transport scolaire proposées lundi par le ministre des Transports du Québec, Sam Elkas, qui n'a retenu aucune des recommandations centrales exprimées par le coroner, en octobre.

Mais, s'il s'est bien gardé de critiquer directement le ministre, Me Bouliane a estimé que les investissements de deux millions \$ prévus par le ministre pour équiper les autobus jaunes d'un bras d'éloignement constituaient « une dépense pour rien ».

Le coroner s'est dit peu surpris du rejet de ses recommandations principales par le ministre Elkas, en précisant qu'il n'est pas vraiment déçu pour autant, « parce que je ne m'attendais pas à beaucoup ».

« Ce n'est pas un pas en avant, a-t-il commenté en parlant des mesures annoncées par M. Elkas, mais il reste une ouverture si on amène d'autres arguments. »

Me Bouliane a par ailleurs l'intention d'invoker la Charte québécoise des droits et libertés et l'inégalité du service entre les enfants des différentes régions du Québec pour relancer le débat entourant le transport scolaire, demain, à la reprise de son enquête.

Selon le coroner, qui enquête depuis le printemps sur la sécurité du transport des écoliers et devant qui ont défilé plus de 250 témoins jusqu'à maintenant, « il faut un cadre législatif qui aura pour objectif de définir les normes en matière de sécurité » dans le transport des écoliers.

Ce cadre, a précisé M. Bouliane, pourrait assurer aux enfants de la Gaspésie ou de l'Abitibi la même protection qu'aux élèves à la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), par exemple. Le coroner considère que ce principe d'égalité de traitement n'est pas favorisé dans l'état actuel des choses et que le gouvernement du Québec n'assume pas ses devoirs quant à la garantie de ce droit qui, selon Me Bouliane, est pourtant inscrit clairement dans la Charte provinciale des droits et libertés.

« A l'heure actuelle, a dit le coroner, il reste seulement cinq ou six % des enfants qui ont encore à

traverser devant l'autobus en revenant de l'école. Mais qu'est-ce qu'on fait avec ceux-là? Est-ce qu'on les sacrifie? Si on me dit que nos choix de société nous forcent à ne pas considérer leur cas, O.K., je vais la fermer et qu'on n'en parle plus. Mais je ne pense pas que personne accepte ça. »

Les commissions scolaires veulent s'occuper elles-mêmes de la sécurité

MONTREAL — Bien qu'elle soit d'accord avec le fait que la sécurité des enfants dans le transport scolaire doive être uniforme dans toutes les régions du Québec, la Fédération des commissions scolaires tient à ce qu'on laisse aux commissions le choix des moyens pour assurer cette sécurité.

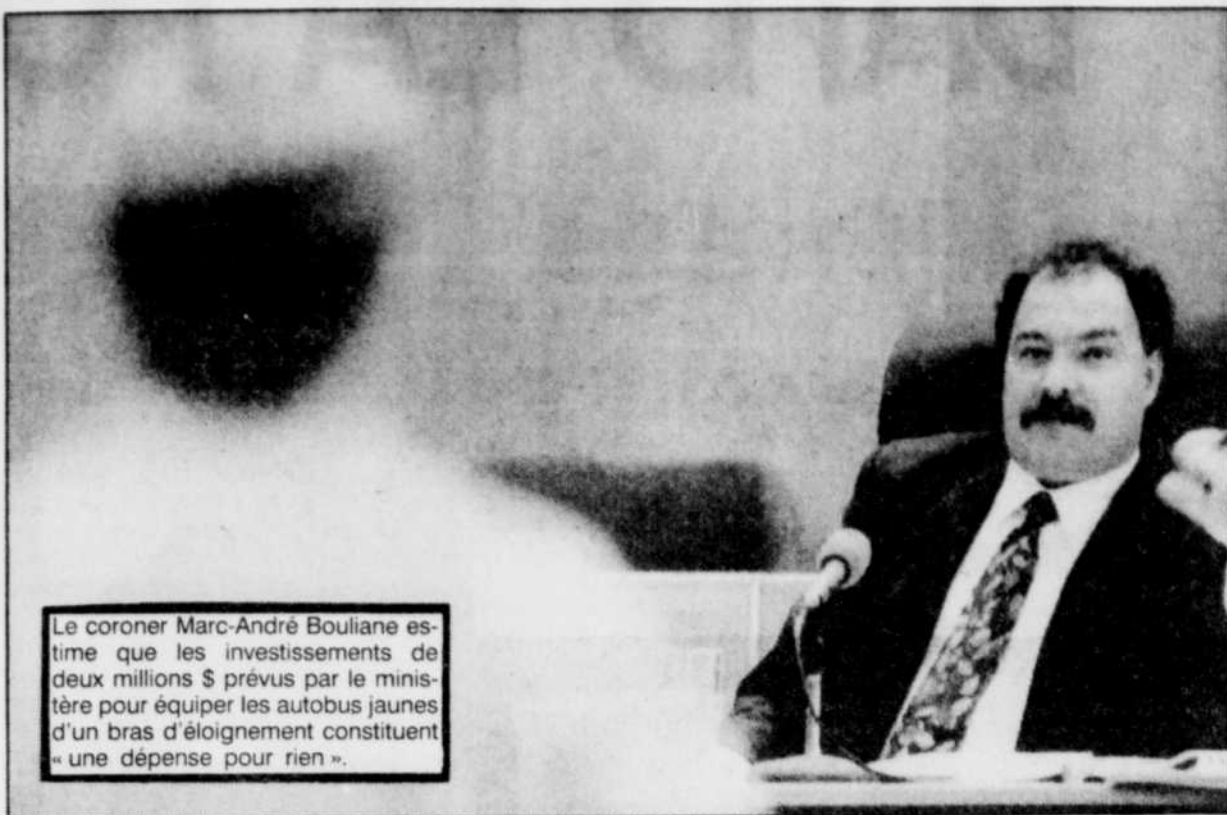
par LIA LEVESQUE
de la Presse canadienne

En conférence de presse hier à Montréal, la présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec, Mme Diane Drouin, a émis ses commentaires à la suite des propositions du coroner Marc-André Bouliane sur le transport scolaire. Elle commentait, par le fait même, la réponse du ministre des Transports Sam Elkas.

Mme Drouin est d'accord avec le coroner Bouliane quand il dit que la sécurité des enfants dans un autobus d'écoliers doit être la même à la grandeur du Québec, peu importe la région.

Toutefois, elle s'oppose à une solution uniforme et imposée à la grandeur du Québec, parce que les conditions géographiques et matérielles ne sont pas les mêmes sur tout le territoire. Elle tient à ce que les commissions scolaires choisissent les moyens pour assurer cette sécurité maximale des enfants dans le transport scolaire.

Pour la fédération, « ce sont les



Le coroner Marc-André Bouliane estime que les investissements de deux millions \$ prévus par le ministre pour équiper les autobus jaunes d'un bras d'éloignement constituent « une dépense pour rien ».

milieux qui sont les mieux placés pour mettre en place les mesures les plus appropriées parce qu'ils connaissent bien leur territoire et leur clientèle ». La fédération affirme clairement qu'elle « s'oppose à toute forme de centralisation qui aurait pour effet de proposer des solutions imposées provincielement et qui ne tiennent pas compte des réalités locales ».

Quant aux 12 propositions du coroner Bouliane, la fédération en rejette catégoriquement deux, concernant la durée des contrats avec les transporteurs scolaires et la prolongation de la durée de vie des autobus à nez plat.

La fédération n'écarte pas l'i-

dée d'embaucher des brigadiers adultes dans les autobus qui transportent des enfants âgés de 5 à 8 ans, mais, à ses yeux, cela n'est qu'« une solution parmi d'autres ». La décision d'y avoir recours doit relever de chaque commission scolaire, insiste Mme Drouin.

Quant au bras d'éloignement devant l'autobus, une mesure préconisée par le ministre des Transports Sam Elkas, Mme Drouin trouve l'idée intéressante, en attendant que le renouvellement graduel de la flotte d'autobus permette de se procurer des autobus à nez plat, qui offrent une meilleure vue devant l'autobus.

La fédération salue toutes les propositions du coroner qui ont trait à l'éducation et aux campagnes d'information. Elle tient à ce que ces campagnes soient faites régulièrement, pour éviter l'oubli.

Mme Drouin approuve également l'idée de créer un permis de conduire distinct pour les chauffeurs d'autobus d'écoliers.

La FCSQ fera part de ses commentaires aujourd'hui au coroner Bouliane, lors de la reprise de l'enquête.

Par ailleurs, un des porte-parole des parents, M. Shafik Kouzam, qui assistait à la conférence de presse des commissions scolaires, a déploré le « jeu de pouvoirs » auquel on assiste entre les différentes autorités. Il aimerait qu'on oublie les pouvoirs et que l'on pense plutôt aux enfants.

Le gouvernement, selon lui, ne peut plus prétendre qu'il n'est pas au courant du danger, après toute la sensibilisation qui a été faite grâce à l'enquête du coroner Bouliane. « S'il reste sourd à nos appels, il en est responsable », a-t-il lancé, ému.

Garon tient aux brigadiers dans les autobus scolaires

QUEBEC (PC) — Le député péquiste de Lévis, Jean Garon, invite le gouvernement à donner suite aux recommandations du coroner Marc-André Bouliane et à doter les autobus scolaires d'accompagnateurs adultes pour assurer la sécurité des enfants.

En conférence de presse hier, M. Garon a suggéré qu'à plus long terme, on réduise le transport scolaire en rapprochant davantage les écoles des enfants.

Le porte-parole de l'opposition a reproché au ministre des Transports du Québec, Sam Elkas, de se préoccuper plus « des contrats inutiles » attribués aux firmes professionnelles que de la sécurité des écoliers qui prennent l'autobus scolaire.

« Comment se fait-il que le ministre a de l'argent pour préparer des plans et devis de routes non construites, pour autoriser des dépassements de coûts faramineux, pour construire une route qui ne mène nulle part ou un mur anti-bruit non conforme aux règles du ministère, mais qu'il n'en a pas assez pour améliorer la sécurité des écoliers? », a demandé le député Jean Garon.

Dans son langage coloré, il a invité le ministre à cesser de « jouer le rôle de figurant ». « Le ministre Elkas doit cesser de se comporter comme une plante verte décorative entre les ministres de l'Éducation et de la Sécurité publique », a dit le député de Lévis.

JOUEZ COUP DOUBLE !



COMPLETS

Prix courant 450\$, 495\$, 595\$ *



CHEMISES HABILLÉES

Prix courant 40\$ à 48\$ *



CRAVATES

Prix courant 20\$ à 35\$ *



Profitez de notre offre spéciale de DEUX COMPLETS de même valeur pour le prix d'un ou de DEUX CHEMISES de même valeur pour le prix d'une ou de DEUX CRAVATES de même valeur pour le prix d'une!



OFFREZ-VOUS DEUX COMPLETS
OU PARTAGEZ VOTRE ACHAT AVEC UN AMI

* APPLICABLE SUR UN LOT SÉLECTIONNÉ SEULEMENT
* Léger supplément pour tailles 48 et plus.

* Place Ste-Foy
653-6255

* Place Fleur de Lys
522-4057

* Galeries de la Capitale
627-5730



QUI NOUS AIME NOUS SUIVE...

jusqu'à **PLAQUE STE FOY**

Prenez note que, dorénavant, votre magasin de fourrures Jos Robitaille vous offre ses prestigieuses collections à son nouveau magasin situé à Place Ste-Foy.

Venez nous y rencontrer et admirer le dernier cri en matière de mode:

MANTEAUX D'ALPAKA GARNIS DE FOURRURE
MANTEAUX "SWINGERS" EN CACHEMIRE GARNIS DE VISON
...AINSI QUE NOTRE TOUTE NOUVELLE COLLECTION DE FOURRURES HIVER 1993

Toujours le même excellent service qui a fait notre réputation depuis 1894.

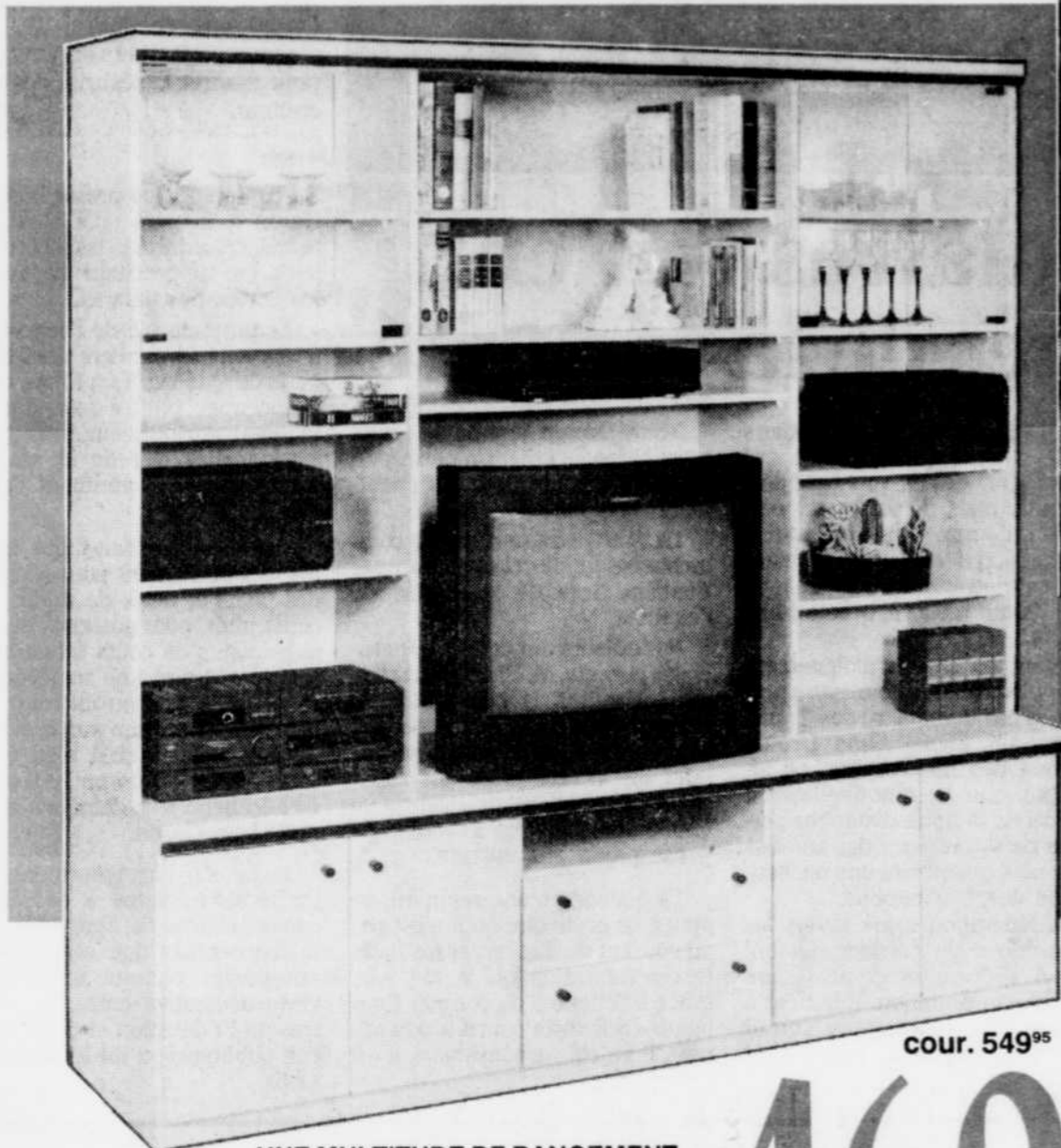
Jos Robitaille Fourrures
Place Ste-Foy
650-6185

C'EST DANS LA POCHÉ AVEC



NE MANQUEZ PAS l'arrivée de notre circulaire

Surveillez votre courrier pour profiter des nombreuses valeurs qu'elle contient.



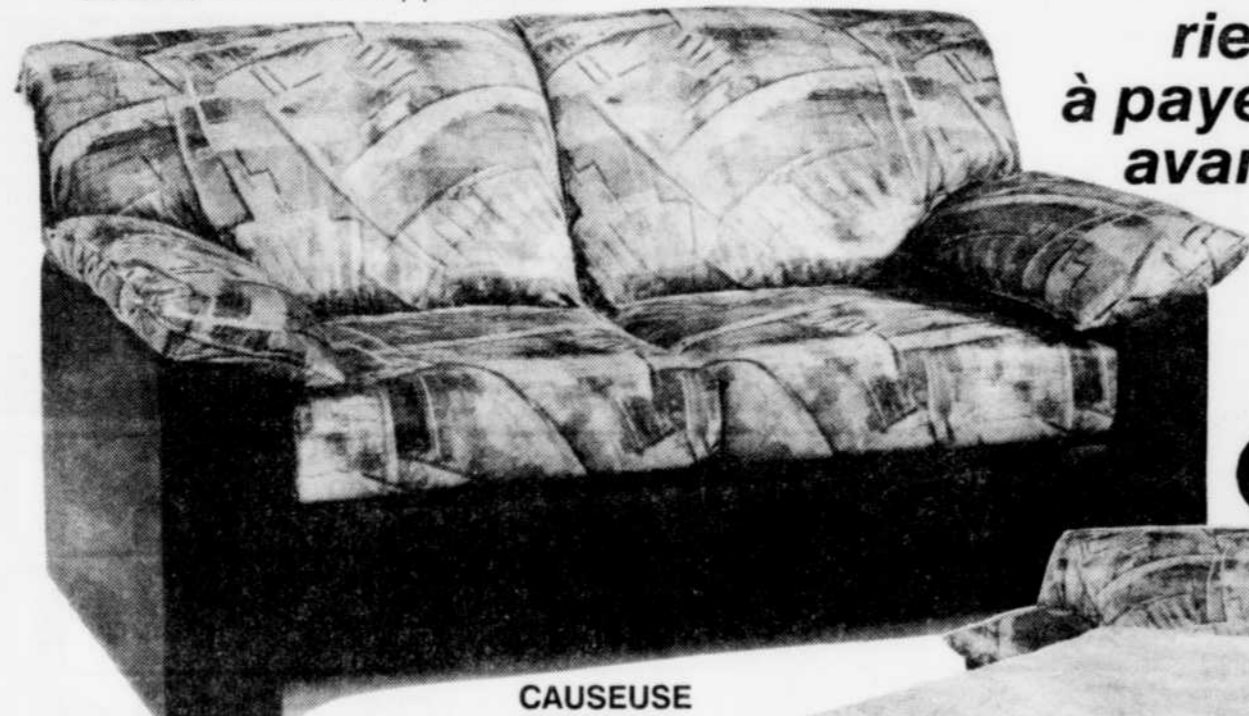
cour. 549⁹⁵

UNE MULTITUDE DE RANGEMENT

Fabriquée en résistante mélamine blanche ou fini chêne légèrement blanchi, rehaussée d'agréables appliques noires, elle offre une foule de commodités et présente une élégance toute particulière. Elle dispose de l'espace nécessaire pour installer adéquatement vos appareils audio/vidéo et beaucoup plus encore.

469.

rien à payer avant



CAUSEUSE
cour. 349⁹⁵

L'UTILITÉ AVANT TOUT

Mobilier disponible en versions sofa, causeuse, fauteuil et sofa-lit dont, le soir venu, vous pourrez apprécier la qualité de son excellent matelas à ressorts. Recouvrement combinant un tissu aspect cuir à un riche imprimé disponible en 2 attrayants couleurs.

SOFA-LIT cour. 569⁹⁵ **489.**

289.



1

cour. 579⁹⁵

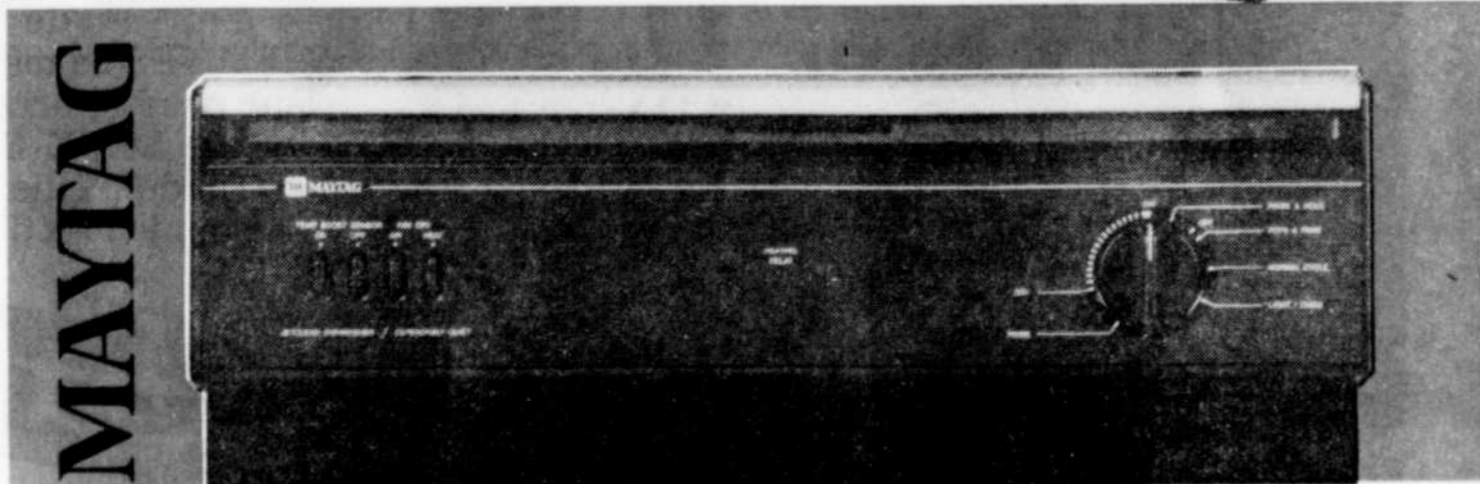
AN

à l'exception des articles identifiés «faut qu'ça sorte!»

439.

LUXUEUX FAUTEUIL BERÇANT

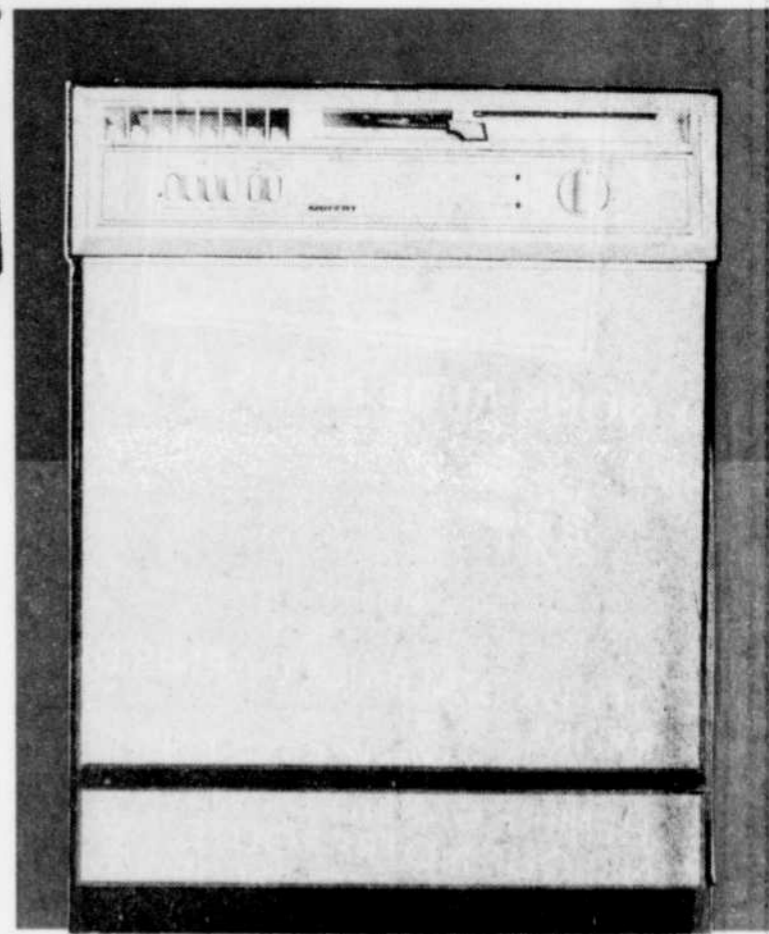
et inclinable, où vous pourrez apprécier l'épaisse bourrure du siège et du dossier qui offrent un confort indéniable. Son résistant recouvrement aspect cuir noir assure un mariage adéquat à tout décor.



LAVE-VAISSELLE D'UNE SUPER CAPACITÉ INÉGALÉE

Économie d'énergie, fiabilité exemplaire et résultats impeccables ne sont que quelques-unes des particularités offertes sur ce lave-vaisselle, mais le plus attirant, c'est la super capacité de chargement. Les paniers offrent une configuration soigneusement étudiée permettant d'y installer des plats de très grande dimension. Il est de plus doté d'une cuve et d'un intérieur de porte en polypropylène garantis 20 ans.

cour. 629⁹⁵



MOFFAT

LAVE-VAISSELLE À ENCASTRER

7 programmes de lavage, dispositif de lavage à 3 niveaux, filtre autonettoyant, boyeur d'aliments mous et fonctionnement silencieux. Aussi, garantie de 10 ans sur la garniture de cuve et de porte.

cour. 469⁹⁵

419.

VANIER
100, rue Chabot
à proximité des Haïes Fleurs de Lys
683-9600

SAINTE-FOY
2635, boul. Hochelaga
Place de la Cité
657-6902

CHARLESBOURG
8500, boul. Henri-Bourassa
Carrefour Charlesbourg
627-3073

BEAUPORT
4175, boul. Sainte-Anne
voisin Guincallière Nap. Boily
667-7851

LÉVIS
300, côte du Passage
Galeries Chagnon
835-0606

La ministre Robillard reformera les cégeps sans les détruire

QUÉBEC — La présidente de la Centrale de l'Enseignement du Québec (CEQ), Lorraine Pagé, a forcé la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science Lucienne Robillard à promettre des modifications significatives au système d'éducation collégiale lorsque seront complétés les travaux de la Commission parlementaire sur l'avenir des cégeps.

par PIERRE APRIL
de la Presse canadienne

« Il va se passer quelque chose, a soutenu Mme Robillard, ça ne sera pas n'importe quoi et ce sera cohérent. »

Cependant, la ministre a indiqué qu'il n'était pas question de défaire tout ce qui a été entrepris depuis 25 ans et de reconstruire à partir de zéro tout un autre système d'éducation collégiale.

« Il faut bien se comprendre, a précisé Mme Robillard, la maison, telle que vous la décrivez, on ne l'a pas démolie et on ne la reconstruit pas à neuf. La maison elle est là, on ne refait pas tout un autre système. »

Mme Pagé a exprimé tout haut et clairement ce que plusieurs des intervenants du milieu collégial ont dit craindre depuis le début du processus d'évaluation des cégeps en soulignant que la CEQ ne s'était pas engagée dans une telle ré-

flexion pour ensuite être appelée à se contenter du statu quo ou à se retrouver devant d'autres mesures improductives et restrictives qui ne tiennent pas compte de l'ensemble du système d'éducation.

« On ne supporte pas l'éclatement et le manque de cohérence, a soumis Mme Pagé, on ne commence pas à construire une maison en posant le toit, on ne peut pas aborder le collégial sans se poser des questions sur ce qui le précède. »

Ticket modérateur

« Nous de la CEQ, a-t-elle poursuivi, nous avons travaillé sérieusement, nous avons présenté un mémoire qui est le fruit de réflexions importantes qui débouchent sur des changements substantiels et il y a deux choses que nous prendrions fort mal: d'abord que la commission parlementaire ne débouche sur rien et ensuite qu'on fasse à peu près n'importe quoi. »

Mme Pagé a aussi mis la minis-

tre en garde contre toute tentation de suivre les recommandations de certains groupes qui réclament l'instauration d'un ticket modérateur pour les jeunes qui hésitent ou prennent plus de temps que d'autres à choisir leur orientation.

« On demande souvent l'impossible à ces jeunes, a-t-elle déclaré. Savoir à 17 ans de façon précise et définitive ce qu'on veut faire dans la vie, c'est une vue de l'esprit. Leur demander de concilier études et travail et réussir sans prendre plus de temps, c'est aussi une vue de l'esprit. »

« Il faudra que les adultes soient un peu plus cohérents, a soutenu la présidente de la CEQ, lorsqu'ils demandent aux jeunes de répondre aux exigences qu'on leur impose. »

Le mémoire de la CEQ a d'ail-

leurs souligné que l'actuelle remise en question des cégeps semble « largement inspirée par des considérations de nature économique ».

« On sent l'ombre du Conseil du Trésor, a-t-on précisé, planer sur les débats de cette commission parlementaire qui se déroule, faut-il le rappeler, en période de récession. »

Par ailleurs, Mme Pagé a indiqué que la CEQ est prête à accepter des correctifs en misant sur les acquis. « Notre attitude, a-t-elle dit, en est une d'ouverture aux changements qui sont nécessaires pour mieux répondre aux besoins d'aujourd'hui et de demain. »

La CEQ favorise l'implantation de l'approche-programme, « une formule qui repose sur l'autonomie, l'initiative et la créativité des équipes de travail ».



Mme Lucienne Robillard

Folies d'Automne

2 POUR 1

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI
12, 13, 14 NOVEMBRE

2 POUR 1 695\$

TPS 7% INCLUSE

UNE VALEUR DE 3 390 \$



Canapés très accueillants et très confortables, aux lignes harmonieuses, garnis de cuir véritable bleu foncé.

QUANTITÉ LIMITÉE

Hâtez-vous! Réservez les vôtres au plus tôt!

AUCUN PAIEMENT AVANT NOVEMBRE 1993*

*Conditionnel à l'approbation du crédit-Acompte 30%-Intérêt à compter du 12 novembre 1993 sur solde dû.

Participez à notre grand tirage du 19 décembre

"GAGNEZ LES MEUBLES DE VOS RÊVES"

VALEUR 10 000 \$

Aucun achat requis, voir détails en magasin

À L'ACHAT DE 2 CAUSEUSES, OBTENEZ
1 TAPIS ORIENTAL
À 1/2 PRIX

LA GALERIE DU MEUBLE

5 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

■ CONTEMPORAIN:
18, rue Courcellette
Tél.: 681-0171

▲ CLASSIQUE:
1215, boul. Charest O.
Tél.: 681-0171

◆ ROCHE BOBOIS:
9, rue Courcellette
Tél.: 681-4101

● CUIR NO 1:
2960, boul. Laurier
Tél.: 681-0171

■ SOFA DESIGN
10, rue Courcellette
Tél.: 681-2302

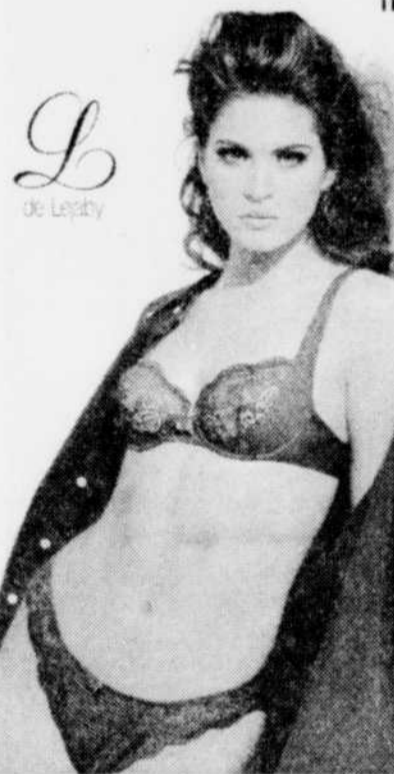
Pour les clients de l'extérieur: 1-800-463-2277

GRATUIT: SERVICE DE DÉCORATION

Clinique
d'ajustement
Lejaby

Venez rencontrer
la conseillère
Lejaby
le vendredi
13 novembre,
de 13h à 21h
et le samedi 14,
de 9h à 17h.

Profitez d'un rabais
de 10\$ si vous avez
rencontré la
représentante **Lejaby**
et si vous connaissez
exactement votre taille
ou si vous habillez
la taille chanceuse de
la semaine, 36C.



ROSA
BORRA
FINE LINGERIE ET ACCESSOIRES

PLACE
de la CITÉ

Niveau promenade, entrée du Manhattan Grill
Entre Place Laurier et Place Ste-Foy



SOLDES
20% à 50%

sur toutes les
collections
automne-hiver.

Sauf sur les collections "3 saisons" de
Basler (pastel), sur la collection des
filés, sur les sacs et accessoires.

BOUTIQUE

Danielle Morali

Place Ste-Foy, 2450, boul. Laurier, Ste-Foy 686-9141, téléc.: 826-0279

FAITS DIVERS



Les policiers de Brossard faisant des fouilles, afin de trouver des indices qui leurs permettraient d'élucider ce quadruple meurtre.

Quadruple meurtre à Brossard

BROSSARD (PC) — La tuerie qui a fait quatre morts dans une tour à condos de Brossard, au sud de Montréal, se serait produite lundi dernier.

Selon les policiers, les victimes, deux hommes et deux femmes dont les cadavres ont été découverts mardi soir, ont été abattues froidement par des tueurs munis d'une arme de neuf millimètres.

Elles ont été identifiées comme étant François Leblanc, 31 ans, Denis Lemieux, 50 ans, Catherine Morin, 20 ans, enceinte de quelques semaines, et Nathalie Beau-regard, 23 ans.

Les deux hommes auraient été

victimes d'un règlement de comptes relié au trafic des stupéfiants tandis que les jeunes femmes auraient été abattues parce qu'elles étaient devenues des témoins gênants.

Les corps de Leblanc et des deux jeunes femmes ont été trouvés à l'appartement 106 tandis que celui de Lemieux reposait dans un autre logement au 6^e étage du même édifice.

Tués par l'oxyde de carbone

LAVAL (PC) — La mort de Ghyslaine Gaudet et de ses trois enfants est attribuable à une inhalation d'oxyde de carbone. D'autres substances toxiques ont aussi été décelées dans le sang de la fillette et des deux garçons.

C'est ce qui ressort des autopsies pratiquées, hier, sur les corps de cette mère de famille et de ses

trois enfants, Anne-Sophie, 4 ans, Benoit, 8 ans, et François, 13 ans. Le drame s'est déroulé dans un bungalow de la rue Charles-Gar-

nier, dans le quartier Duvernay, à Laval.

L'hypothèse voulant que la femme de 31 ans ait fait absorber à ses enfants des somnifères tend à se confirmer, mais les experts de l'Institut de médecine légale du Québec ne seront pas fixés officiellement avant plusieurs jours.

Tout indique que la mort des quatre personnes remontait à plus de 24 heures quand les corps en vêtement de nuit ont été découverts par les parents de Ghyslaine Gaudet, vers 9h mardi matin.

Le directeur des communications de la police de Laval, François Légare, a confirmé qu'une lettre avait été trouvée dans la maison. Mme Gaudet écrit en substance qu'elle est découragée et qu'elle veut emmener avec elle ceux qu'elle aime.

Ses voisins ont rapporté que Mme Gaudet a été faire un tour d'automobile dimanche après-midi avec ses trois enfants et que pour le souper, le mari avait été vu dans la maison. L'auto de la femme n'était jamais dans le garage, mais en soirée, même s'il y avait de la lumière dans la maison, le véhicule n'était pas garé rue Charles-Garnier.

On croit que la mère aurait placé son auto dans le garage pour la faire démarrer une fois ses enfants bien endormis.

Rappelons que c'est après avoir été sans nouvelles de sa fille lundi que Mme Gaudet, mère, a téléphoné à l'école fréquentée par Anne-Sophie et Benoit mardi matin. Peu de temps après, on découvrait les quatre corps.

Il blesse des étudiants

TROIS-RIVIERES (PC) — C'est ce matin que se tiendra, au palais de justice de Trois-Rivières, l'enquête sur détention du jeune Patrice Gallant, 18 ans, soupçonné d'avoir tiré des coups de feu, mardi, sur des élèves de la polyvalente Les Estacades, à Cap-de-la-Madeleine.

Le jeune Gallant, de Cap-de-la-Madeleine, aurait tiré sur des élèves qu'il connaissait avec un fusil à air comprimé. Il se serait présenté peu avant 14h dans la cour d'école et aurait tiré à cinq reprises en direction d'un groupe d'élèves.

Les trois jeunes qui ont reçu des projectiles n'ont heureusement subi que des blessures légères. Une infirmière était intervenue pour soigner une lésion à une cuisse subie par l'un d'eux, alors qu'un autre a reçu un projec-

tile en pleine poitrine. Le troisième n'a été qu'effleuré.

Les motifs qui auraient conduit Patrice Gallant à agir de la sorte demeurent nébuleux. On sait cependant que le suspect est un ancien élève de l'établissement, qui avait abandonné l'année scolaire en cours après deux semaines.

Me Richard Dion, qui représente les intérêts du prévenu, tentera d'obtenir sa libération provisoire dès ce matin. Gallant fait face à des accusations de voies de fait, de possession et d'utilisation d'une arme.

Six agressions

TROIS-RIVIERES (PC) — Les dirigeants du centre de thérapie L'Oiseau Bleu, de Mont-Carmel, en Mauricie, l'homéopathe Philippe Dontigny, et son épouse Monique Buiet, ont été formellement accusés hier d'agressions sexuelles à l'endroit de six femmes qui s'étaient soumises à des traitements « de balancement énergétique ».

Dontigny, 52 ans, et son épouse âgée de 41 ans, ont été arrêtés hier matin à leur domicile du rang Saint-Flavien, à Mont-Carmel.

Les présumées agressions sexuelles auraient été commises à partir de juin 1985 jusqu'en juillet 1989 sur six personnes différentes.

Cinq accusations d'agressions sexuelles pèsent sur M. Dontigny et trois sur son épouse.

Des accusations de voies de fait et de menaces de causer des blessures ont aussi été portées par le procureur de la Couronne en charge du dossier, Me Maurice Gabias, contre Philippe Dontigny. Ces derniers événements seraient survenus au début du mois de juin dernier.

Les deux accusés ont été conduits au palais de justice de Trois-Rivières en début d'après-midi escortés de policiers de la Sûreté du Québec. Ils se sont ensuite retirés dans une petite salle avec leur procureur, Me François Therrien.

Après avoir comparu en fin d'après-midi, le couple a été libéré provisoirement moyennant diverses conditions. Ainsi, le juge André Bilodeau, de la Cour du Québec, leur a totalement interdit de communiquer d'une quelconque façon, directement ou indirectement, avec les présumées victimes. On leur a également interdit de quitter le Québec et de faire une demande de passeport. On les oblige enfin à se présenter à la Sûreté du Québec une fois la semaine pour fins de contrôle. Le couple a enfin dû s'engager personnellement pour une caution de 5000\$.

L'enquête préliminaire a été fixée pro forma au 16 décembre.

Qu'est-ce que Silken Laumann voit dans une Subaru?



Une championne.

Si les Canadiens ne l'avaient pas vue, ils ne l'auraient probablement pas cru. Silken Laumann, clouée au lit dans un hôpital allemand, à cause d'une grave blessure à une jambe résultant d'un accident de bateau.

Tout le monde, y compris son médecin, était persuadé que sa participation aux Jeux de Barcelone était compromise. Tout le monde, sauf Silken. Elle s'est miraculeusement rétablie pour ensuite remporter une médaille de bronze pour le Canada. Doit-on se surprendre, après pareil exploit, qu'elle conduise une Subaru? L'extraordinaire réputation de fiabilité et de durabilité de Subaru en a fait une voiture légendaire. Fait révélateur, 93% de toutes les

Subaru immatriculées ces dix dernières années sont toujours sur la route.*

Les Subaru sont construites pour offrir une maîtrise et une tenue de route qui donnent pleine confiance. Qu'importe l'état de la route et le temps qu'il fait, vous vous sentez en sécurité, sachant que votre Subaru vous conduira à bon port. Ajoutez à cette tranquillité d'esprit le luxe et le confort de l'intérieur spacieux de la Legacy et vous avez toute une championne.

Tout compte fait, Silken avait mille et une raisons de choisir Subaru. L'une d'elles, probablement la plus évidente, est que Silken peut être aussi exigeante envers une Subaru qu'elle l'est envers elle-même. Et ça, ce n'est pas rien!

SUBARU LEGACY 1993

 **SUBARU**

*Selon une étude des immatriculations de R.L. Polk & Co. en date de juillet 1991.


**METTEZ
DU SOLEIL
DANS VOTRE
QUOTIDIEN**

LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

CHEZ S.T.O.

NOUS ABATTONS LES PRIX



LES LUNDIS S.T.O.

LES BOITIERS DE RANGEMENT
LES RUBANS D'IMPRIMANTE
LES CABLES & ADAPTEURS
LES PARTAGEURS MANUELS
LES BARRES DE PROTECTION
LES SUPPORTS D'IMPRIMANTE
LES HOUSES



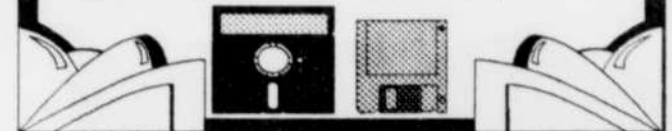
LES MARDIS S.T.O.

LES LIVRES INFORMATIQUES
LES LOGICIELS
LES LOGICIELS DE JEUX
LE PAPIER INFORMATIQUE
LES ETIQUETTES
LES CARTOUCHES DE SAUVEGARDE



LES MERCREDIS S.T.O.

LES TAPIS DE SOURIS 2\$
DISQUETTES 5.25" 360k 3\$
DISQUETTES 5.25" 1.2M 5\$
DISQUETTES 3.5" 720k 5\$
DISQUETTES 3.5" 1.44M 8\$
SHAREWARE 2\$
GABARIT POUR WINDOWS 5\$
GABARIT POUR W.P. 5\$
GABARIT POUR DOS 5\$



LES JEUDIS S.T.O.

LES CARTES DE SON
LES MODEMS INTERNES
LES MODEMS EXTERNES
LES SOURIS
LES SCANNERS
LES TABLETTES GRAPHIQUES
LES CLAVIERS



LES VENDREDIS S.T.O.

LES IMPRIMANTES
LES MONITEURS
LES CD-ROM
LES CARTES VIDÉOS
LES LECTEURS 3.5" 1.44 MEG.
LES LECTEURS 5.25" 1.2 MEG.



LES SAMEDIS S.T.O.

LES DISQUES RIGIDES
LES CARTES CONTRÔLEURS
LES CARTES MAITRESSES
LES BOITIERS D'ORDINATEURS
LA MÉMOIRE
LES UNITÉS DE SAUVEGARDE



386 SX-33 MHZ.

1 MEG MÉMOIRE RAM
LECTEUR 3.5" 1.44 M
LECTEUR 5.25" 1.2 M
DISQUE DUR 40 MEG. CONNER
CONTROLEUR I.D.E.
2 PORTS EN SÉRIE
1 PORT EN PARALLÈLE
1 PORT JEU
CLAVIER BILINGUE BTC
CARTE VGA 256K
MONITEUR VGA COULEUR
ALIMENTATION 200W CSA
MICROSOFT DOS 5.0 FRANÇAIS
SOURIS DEXXA TROIS BOUTONS
GARANTIE DEUX ANS COMPLÈTE

999\$

386 40 MHZ. 64K

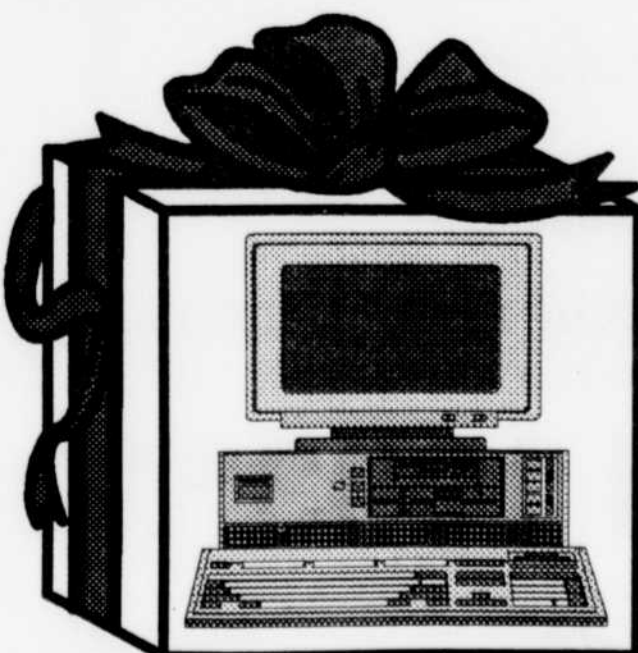
2 MEG MÉMOIRE RAM
LECTEUR 3.5" 1.44 M
LECTEUR 5.25" 1.2 M
DISQUE DUR 89 MEG. SEAGATE
CONTROLEUR I.D.E.
2 PORTS EN SÉRIE
1 PORT EN PARALLÈLE
1 PORT JEU
CLAVIER BILINGUE BTC
CARTE SUPER VGA 512K
MONITEUR SUPER VGA COULEUR
ALIMENTATION 200W CSA
MICROSOFT DOS 5.0 FRANÇAIS
SOURIS DEXXA TROIS BOUTONS
GARANTIE DEUX ANS COMPLÈTE

1299\$

486 33 MHZ. 64K

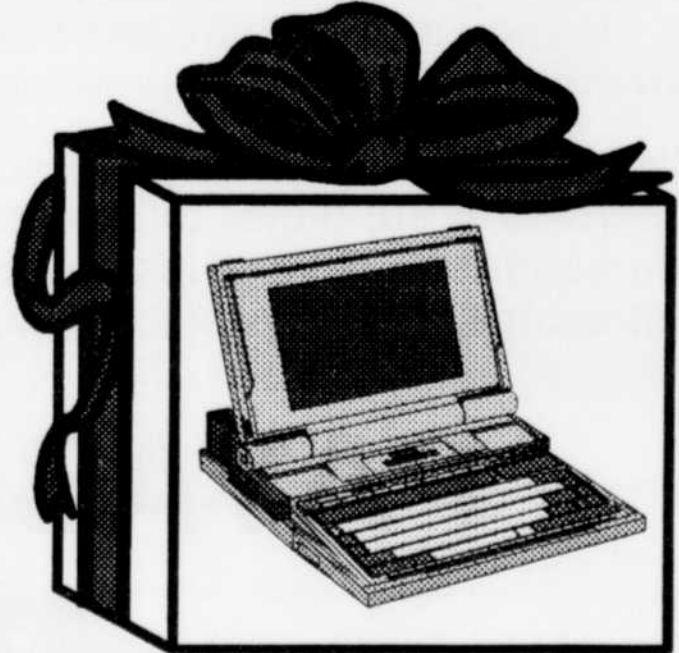
4 MEG. MÉMOIRE RAM
LECTEUR 3.5" 1.44 M
LECTEUR 5.25" 1.2 M
DISQUE DUR 105 MEG. NEC
CONTROLEUR I.D.E.
2 PORTS EN SÉRIE
1 PORT EN PARALLÈLE
1 PORT JEU
COPROCESSEUR INTÉGRÉ
CLAVIER BILINGUE BTC
CARTE SVGA 1 MEG. TTX .28
MONITEUR SUPER VGA COULEUR
ALIMENTATION 200W CSA
MICROSOFT DOS 5.0 FRANÇAIS
SOURIS DEXXA TROIS BOUTONS
GARANTIE DEUX ANS COMPLÈTE

1999\$



*SUR LES PRIX RÉGULIERS S.T.O.
ACHAT EN PERSONNE SEULEMENT
AUCUNE MISE DE CÔTÉ
SELON DISPONIBILITÉ DES STOCKS
PRIX SUJET À CHANGEMENT SANS PRÉAVIS
VENTE AU COMPTANT SEULEMENT
CARTES DE CRÉDIT ACCEPTÉES

SPÉCIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU
31 DÉCEMBRE 1992



CENTRE D'ORDINATEURS S.T.O.
197 RACINE
LORETTEVILLE G2B 1E5
847-5850
FAX 847-5718

POUR FAIRE DE LA PLACE,

faut qu'ça sorte!

afin d'accueillir les nouveautés

**2 MILLIONS DE \$ DE MARCHANDISE
À PRIX RÉDUITS DRAMATIQUEMENT!**

Chacun des 5 magasins DécoMeuble/Léon a reçu la consigne de faire de la place pour accueillir les plus récentes nouveautés en fait de meubles, électroménagers et appareils audio/vidéo. Pour ce faire, les prix d'une foule de produits neufs, clairement identifiés par la mention "faut qu'ça sorte", ont été réduits dramatiquement.

Mobiliers de salon, salles à manger, chambres, unités murales, meubles d'appoints, cuisinières, réfrigérateurs, appareils de buanderie, lave-vaisselle, congélateurs, téléviseurs, magnétoscopes, chaînes stéréo, etc.

Voici nos conditions spéciales :

- Les premiers arrivés auront le meilleur choix
- Toute vente finale
- Livraison gratuite et immédiate
- Aucune commande spéciale

PAYABLE LE 15 MAI 1993*



* Sujet à l'approbation de crédit

VANIER
190, rue Chabot
à proximité des Halles Fleur de Lys
683-9600

SAINTE-FOY
2635, boul. Hochelaga
Place de la Cité
657-6902

CHARLESBOURG
8500, boul. Henri-Bourassa
Carrefour Charlesbourg
627-3073

BEAUPORT
4175, boul. Sainte-Anne
voisin Guincallienne Nap. Boly
667-7851

LÉVIS
300, côte du Passage
Galeries Chagnon
835-0606

"L'EXPLORATEUR" un logiciel au service de la gestion agricole

La Direction de la formation et de la main-d'oeuvre en bioalimentaire du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a mis au point « L'Explorateur », un logiciel qui servira d'auto-évaluation de leurs compétences en gestion agricole aux jeunes qui désirent s'établir en agriculture.



LE SOLEIL

Utilisé sur une base individuelle, ce logiciel offert sur disquette et d'utilisation très simple, aux dires des gens du MAPAQ, permettra d'évaluer, à son propre rythme, ses aptitudes et compétences. Celles-là même qui seront validées dans le programme révisé de Gestion et exploitation d'entreprise agricole (GEEA) prévu en septembre 1993 dans six cégeps, à l'Institut de technologie agro-alimentaire de Saint-Hyacinthe et de La Pocatière et au collège McDonald.

Une fois ce test terminé, la personne obtient une copie de son profil de compétence. C'est le premier pas d'une démarche pédagogique : il permet d'évaluer ce que l'on maîtrise et d'identifier les secteurs qui demandent une formation plus complète. Mentionnons toutefois que « L'Explorateur » n'offre pas de diplôme, ni ne conduit automatiquement à la formation.

On peut obtenir « L'Explorateur » dans les bureaux régionaux du MAPAQ et dans certains établissements d'enseignement, dont ceux qui offrent la formation agricole.

M. Réginald Cloutier, agronome et responsable du projet à la Direction de la formation et de la main-d'oeuvre en bioalimentaire et Mme Nathalie Malo, présidente de la Fédération Relève agricole du Québec (FRAQ) devant « L'Explorateur », un logiciel innovateur qui permet aux jeunes qui feront partie de la relève en agriculture, d'évaluer ses connaissances et compétences en gestion agricole

C'EST LA CHUTE DES PRIX

AVENTURE ELECTRONIQUE

GRATUIT 1000\$

EN LOCATION DE FILMS VIDEO* DU 12 AU 21 NOVEMBRE 1992
* Avec tout achat 350\$ et plus, avant taxes.
Maximum pour 2 ans: 4 films/sem. max. ou jusqu'à 1000\$
APPLICABLE DANS NOS SUPERMAGASINS SEULEMENT. NON MONNAYABLE

PLUS DE **25 MILLIONS** EN INVENTAIRE

ENSEMBLE TÉLÉVISEUR/VIDÉO
AVEC **AFFICHAGE À L'ÉCRAN ET TÉLÉCOMMANDE**

20" STÉRÉO

Seulement **499\$**

Rég: 699.00

RABAIS DE 200\$

LES QUANTITÉS SONT LIMITÉES 1 PAR CLIENT. LIVRAISON EN SUS

Ne payez rien avant **6 MOIS**

AUCUN PAIEMENT • DÉPÔT • INTÉRÊT AVANT MAI 93*

* Sur articles sélectionnés des marques suivantes: SANYO • FISHER • CANON • SHARP • HITACHI • PIONEER
Détails en magasin. Sujet à l'approbation du crédit.

FISHER **FABRIQUÉ AU JAPON**

PROGRAMMATION FRANÇAIS ANGLAIS/ESPAGNOL

Rég: 309.00

RABAIS DE 20\$

289\$

• Système à 181 canaux
• Programme à 6 émissions/1 an
• Mémoire à accès automatique
• Télécommande 35 touches

SANYO **GAMESCOPE 8MM**

RABAIS DE 50\$

749\$

REG: 799.00

GRATUIT ÉCUI SOUPLE ET CASSETTE 8MM

ZOOM 8x/1 LUX TÉLÉCOMMANDE

SHARP **MAGNÉSCOPE VHS 4 TÊTES/Hi-FI STÉRÉO**

REG: 399.00

RABAIS DE 30\$

399\$

• Programmation à l'écran
• Système à quartz
• Système auto-pause
• Départ automatique

SANYO **CHAÎNE STÉRÉO D'ÉTAGÈRE AVEC LECTEUR LASER**

REG: 329.00

RABAIS DE 30\$

299\$

• AMPLIFICATEUR SYNTONISATEUR LECTEUR LASER CASSETTE DOUBLE ENCEINTES ACOUSTIQUE

MTC **LECTEUR LASER**

REG: 149.99

RABAIS DE 50\$

99.99\$

• Filtre digital
• Lecture optique
• Affichage à cristaux liquides

Panasonic **MASH**

REG: 499.00

RABAIS DE 40\$

499\$

• COMBINE RADIO DOUBLE CASSETTE/LECTEUR LASER A 1 BIT ET TÉLÉCOMMANDE
• Système MASH
• Platine double cassette à auto-inversion et Dolby B
• Puissance de 30 watts
• Ambianceur Techno

Signes

LA PLUS GRANDE CARTE DE SOUHAITS AU MONDE!
JUSQU'AU 24 DÉCEMBRE

50 000\$
EN PRIX À GAGNER!
GRANDS PRIX

Une magnifique **FOURRURE LALIBERTÉ** d'une valeur de 5 000 \$ ainsi qu'un voyage double à **NEW YORK**.

Un voyage double à **NEW YORK**.
4 000\$

en certificats-cadeaux Laliberté, à toutes les semaines, pendant 8 semaines.

125\$
en certificats-cadeaux Laliberté, à tous les jours.

Une collaboration de: **VISTA INTERNATIONAL**

COMMENT PARTICIPER

Venez voir et signer LA PLUS GRANDE CARTE DE SOUHAITS AU MONDE. Chaque signature donne droit à un coupon de participation et chaque achat de 10\$ et plus donne une chance supplémentaire de gagner.
Détails du concours en magasin.

100% Laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC 525-4841

Une collaboration de: **SRC CITE LESOLEIL**

FÉLICITATIONS À NOS GAGNANTES!

4 000\$ en certificats-cadeaux Laliberté
Gisèle Tremblay Charlevoix

125\$ en certificats-cadeaux Laliberté
Cécile Trudel, Québec • Thérèse Bourassa, Québec • Yvette G. Cloutier, Québec • Suzanne Brouillard, Québec • Maria Simard, Québec • Ginette Dinel, Charlesbourg • Lyne Marcoux, Lac-Saint-Charles • Alice Potvin, Québec

CONCEPT INOVATEUR

Centre Commercial **Place Lebourgneuf** **QUÉBEC**

Téléphone: **628-5500**

PLUS DE... **70 POINTS** DE VENTE

Le No 1 En Électronique

La pollution causerait le cancer du sein

OTTAWA — De plus en plus d'études scientifiques démontrent que les polluants chimiques, particulièrement les composés à base de chlore, sont des facteurs importants dans l'apparition du cancer du sein chez la femme, indique un document qui doit être rendu public aujourd'hui par Greenpeace.

Selon cette étude, préparée avec l'aide de deux scientifiques américains, l'augmentation des cas de cancer du sein suit la même courbe que la hausse de la contamination de la nourriture, de l'eau et de l'air par les produits chimiques synthétiques.

« Les facteurs de risque identifiés dans l'apparition du cancer du sein -hérité, facteurs hormonaux et régimes- comptent dans moins de la moitié de l'ensemble des cas de cancer du sein », affirme l'étude préparée par M. Joe Thornton, chercheur chez Greenpeace.

Des données gouvernementales montrent que le nombre de cancer du sein a progressé de façon constante depuis plusieurs années. Au Canada, cette maladie représente 28 % des nouveaux cas de cancer chez les femmes en 1992.

L'étude de Greenpeace a été réalisée à partir de rapports et de travaux de recherche gouvernementaux publiés, au cours des

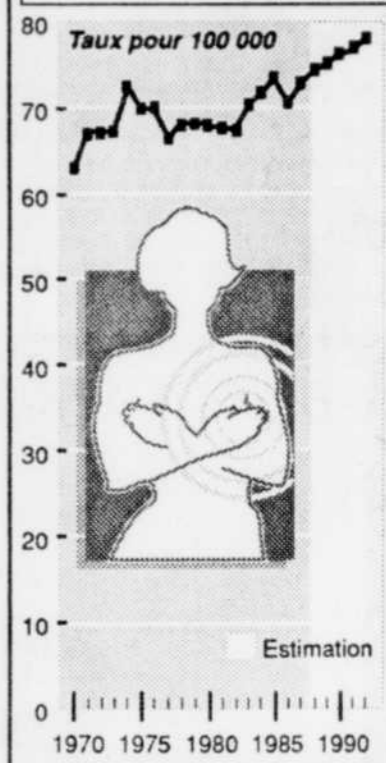
dernières années, dans des revues scientifiques reconnues.

Voici les principales découvertes de cette étude:

— Aux Etats-Unis, dans les régions où l'on retrouve des terrains d'enfouissement des déchets, le risque de trouver un taux élevé de cancer du sein est 6,5 fois plus grand que dans les secteurs où il n'y en a pas.

Cancer du sein

Le taux de cancer du sein augmente depuis plusieurs années et, selon certains chercheurs, la pollution chimique en serait une cause importante.



Source: Statistique Canada (PC)

— Les femmes souffrant d'un cancer du sein ont un taux de pesticide organochloré et de BPC plus élevé dans leurs tissus que les femmes qui n'ont pas la maladie.

— Les femmes exposées durant plusieurs heures à des produits chimiques dans des usines développent plus fréquemment un cancer du sein.

— Des produits chimiques à base de chlore, dont des BPC, ont été trouvés dans le lait maternel et les tissus adipeux des Canadiennes.

— Des expériences en laboratoire avec des animaux ont démontré que plusieurs produits chimiques à base de chlore pouvaient causer un cancer.

— Le taux de cancer du sein en Israël a chuté de 30 % à la suite d'un programme visant à diminuer l'usage de pesticides organochlorés.

« Je l'ai révisé (l'étude) attentivement et en général, elle constitue un document scientifique valable », a déclaré, mercredi, au cours d'une interview, M. Samuel Epstein, du Centre médical de l'université de l'Illinois. M. Epstein est l'un des scientifiques américains qui a participé à ce projet de recherche.

Mme Mary Wolff, chercheur au Centre médical du Mont Sinai, à New York, qui a également collaboré à cette étude, a soutenu quant à elle qu'il fallait pousser la recherche un peu plus loin afin d'établir un lien solide entre le cancer du sein et la pollution.

Pour sa part, M. Geoffrey Howe, directeur du département d'épidémiologie à l'Institut national du cancer, à Toronto, s'est dit plutôt sceptique quant au lien établi par Greenpeace. « En général, les épidémiologistes ne croient pas qu'il y a un lien important entre les deux », a-t-il affirmé.

Il avoue cependant que les scientifiques ne savent pas quoi d'autre aurait pu entraîner une telle croissance du nombre de cancer du sein. « Nous n'avons pas de réponses pour expliquer le phénomène, je suis d'accord avec vous là dessus. »

Mannéquin

Régina se fait complice du hasard et vous invite à

PIGER VOTRE RABAIS!

Entre **25% et 30%**

sur toute la marchandise automne-hiver: robes, tailleurs, jupes, chemisiers, pantalons, chandails, manteaux.

Groupe spécial de **KILTS** Cour. jusqu'à 160\$ Spécial **99\$**



Entre Place Laurier et Place Ste-Foy

2635, Hochelaga Sainte-Foy



Omega Speedmaster Automatic, chronographe pour homme en or 18 carats avec affichage de la date. Glace saphir irrayable. Etanche.

De fabrication suisse depuis 1848

OMEGA La marque de l'excellence

WRS SAARD BIJOUTIER-VOAILLER

2461, chemin St-Louis, Sillery - 653-3115 Réalisation • Restauration • Réparation dans nos ateliers



JOURS DE PRIX ECRASANTS!

jusqu'à **50%** de rabais!

jeudi le 12 vendredi le 13 samedi le 14

Des économies jamais vue!

CÉRAMIQUE POUR PLANCHERS
8' x 8' 1,79 \$ p.c.
13' x 13' 1,69 \$ p.c.
16' x 16' 2,49 \$ p.c.

POUR MURS
6' x 6' 0,99 \$ p.c.
8' x 8' 1,69 \$ p.c.
8' x 10' 2,09 \$ p.c.

TUILES

Pré-encollées, se pose rapidement et facilement, choix de modèles et de couleurs.
EN VENTE À PARTIR DE SEULEMENT 29,99 \$ LA BOÎTE

JUSQU'À 50% DE RÉDUCTION SUR STORES VERTICAUX
Faits de P.V.C. ou d'aluminium, plus de 500 modèles et couleurs disponibles, lamelles de 2" et 3 1/2".
FABRIQUÉS SUR PLACE SELON VOS PROPRES MESURES !!!

STORE VERTICAL ECONO
Notre modèle le plus économique, idéal pour porte-patio, 72" x 84", lamelles de 3 1/2", faits de P.V.C., disponible dans les couleurs gris, blanc et noir.
LE PRIX LE PLUS BAS À QUÉBEC 39,99 \$

STORE POUR PORTE-PATIO PRÊT À EMPORTER
De marque Olympic, 75" x 84", lamelles de 3 1/2", choix de couleurs, VALENCE INCLUSE !!
UN SEUL PRIX 49,99 \$

STORES HORIZONTAUX À PARTIR DE SEULEMENT 13,99 \$
De marque Alumex, fini lustré, lamelles de 1", blanc, gris, beige et noir

2 POUR 1 SUR VERTICAUX EN P.V.C.
Achetez-en 2, payez-en seulement 1. Fabriqué selon vos propres mesures, plus de 50 couleurs en stock, lamelles de 3 1/2", très épaisses.
DÉPÊCHEZ-VOUS POUR UN MEILLEUR CHOIX!!!

DOUILLETES DE QUALITÉ*
Dans les grandes marques, lavables à la machine, 50% coton, 50% polyester.
RÉGULIÈREMENT VENDUES JUSQU'À 199,99 \$ EN GRANDE RÉDUCTION À 50% DE RABAIS
* (Marchandise sélectionnée)

ÉPARGNEZ PLUS DE 10% SUR ENSEMBLES DE DRAPS SANTÉ*
Incluent 1 drap plat, 1 drap contour, 1 tate d'oreiller, faits d'acrylique, plusieurs couleurs, très doux, résistent à l'humidité, simple, double, queen et king.
À PARTIR DE SEULEMENT 34,99 \$ * (lit simple)

COUETTES SYNTHÉTIQUES
Faites d'hollifil II, lavables, sans odeurs, non-allergènes, faciles d'entretien, double, queen, king.
SEULEMENT 49,99 \$ (lit simple)

40% DE RÉDUCTION SUR DES ENSEMBLES DE DRAPS EN PERCALE !!!
Percale de première qualité, 180 fils au pouce, coton et polyester, vaste choix de couleurs, incluent 1 drap plat, 1 drap ajusté, 1 tate d'oreiller

TAPISSERIE PRÉ-ENCOLLÉE ET LAVABLE EN VENTE À SEULEMENT 2,99 \$ r. d.

JUSQU'À 20% DE RÉDUCTION SUR TOUS LES PAPIERS PEINTS EN CATALOGUE

PEINTURE TI-FRÈRE
Laitex semi-lustré d'extérieur blanc.
PRIX EXCLUSIF SEULEMENT 16,49 \$ les 4 litres

AUCUN PAIEMENT, AUCUN INTÉRÊT TROIS MOIS

** Sujet à l'approbation du service de crédit. • Taxes à payer sur achat.
• Achat minimum de 500,00 \$. • Marchandise en magasin.



l'UNIQUE MAXI-CENTRE D'AUBAINES EN DÉCORATION!

Garantie 5 ans 100 000 km

Je vous garantis le meilleur prix pour 5 ans contre n'importe quel magasin à 100 000 km autour de Québec. Et si vous trouvez un meilleur prix, même 5 ans plus tard, je vous rembourse la différence plus 10% de la différence. Vous verrez, on sait comment se «conduire» avec nos clients! - Le célèbre Ti-Frère

215, boul. Hamel, Québec 681-6023

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: **13012032**
Sinon, composez sans frais, le **1-800-563-8688**
Plus de **3 500 points** offerts cette semaine dans **LES SOLEILS**
CLUB Multi points



Prestation de serment à Beauport

Le maire Jacques Langlois, réélu pour un troisième mandat le 1er novembre, a prêté serment comme maire de Beauport, hier soir, au cours d'une cérémonie à laquelle participaient plus d'une centaine de personnes. On voit ici M. Langlois entouré des quatre nouveaux conseillers élus: M. Jean Blanchette (district 10), Mme Ginette Faucher (district 13), M. Raymond Cantin (district 1) et M. Carol St-Pierre (district 14).

Témoins refusés à Valery Fabrikant

MONTREAL (PC) — Valery Fabrikant n'a pas convaincu le juge Gilles Cadieux, hier, de la pertinence de convoquer une série de témoins à son enquête préliminaire, dont notamment l'ex-juge en chef de la Cour supérieure du Québec, Allan Gold.

Cette question réglée, Fabrikant a été cité à procès relativement à quatre meurtres prémédités, une tentative de meurtre et la séquestration de deux hommes survenus lors de la fusillade survenue à l'Université Concordia le 24 août dernier. La date du procès sera déterminée le 5 janvier prochain.

Conciliation au Hilton

QUÉBEC — Le ministère du Travail a nommé M. Raynald Brassard conciliateur dans le conflit qui oppose le Syndicat des travailleurs à la direction de l'hôtel Hilton de Québec.

C'est le syndicat qui a demandé l'intervention d'un conciliateur. M. Brassard a immédiatement convoqué les parties à une rencontre ce matin à 10h au ministère du Travail.

Les syndiqués ont, pour leur part, convoqué une assemblée générale de leurs membres à 13h aujourd'hui même.

Le directeur général de l'hôtel, M. Gérard Viardin, n'avait toujours pas reçu de réponse, hier, de l'Union des producteurs agricoles quant à la tenue de son congrès à l'hôtel.

Les conflits

PARENTS/ ADOLESCENTS

Comment survivre ?

Qu'il s'agisse du choix des amis, des horaires à respecter, des résultats scolaires, des dépenses ou des rapports avec les frères et soeurs, la période de l'adolescence présente des défis majeurs aux parents.

Le psychologue Richard Cloutier, spécialisé dans le développement de l'enfant et de l'adolescent, présentera lors d'une conférence publique, différents moyens susceptibles de mieux gérer les conflits inévitables que pose l'adolescence.

Une conférence présentée gratuitement par la CORPORATION PROFESSIONNELLE DES PSYCHOLOGUES DU QUÉBEC dans le but de supporter les parents dans leur rôle.

LE VENDREDI 13 NOVEMBRE À 20H00

Hôtel Hilton, 3, Place Québec



METTES
DU SOLEIL
DANS VOTRE
QUOTIDIEN

LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!



FAUBOURG
SIGNATURE

20% à 60%*

sur nos collections automne-hiver et sur un choix d'accessoires (50%)

Laurel	40%
Patrizia S. de Mondri (grandes tailles)	20% à 60%
Mondri	20% à 30%
Yarell	20% etc.

Le choix des vêtements "grandes tailles" est à son meilleur!
*Sauf sur les collections Croisière et des fêtes. Plan de financement disponible

Complexe Germain-des-Prés Sainte-Foy 657-6696 Promenade du Vieux-Québec 43, rue Buade 692-6051

GRANDE VENTE D'ENTREPÔT

du 9 au 21 NOVEMBRE 1992



une collaboration spéciale
YOUNG CHANG
ET

Les **Pianos André Bolduc inc.**

JUSQU'À **50%** DE RABAIS

Piano à queue 4'9" Young Chang

noir lustré, banc inclus
Prix sugg. 9995\$

PRIX D'ENTREPÔT

6 450 \$

Piano droit 42" noir lustré

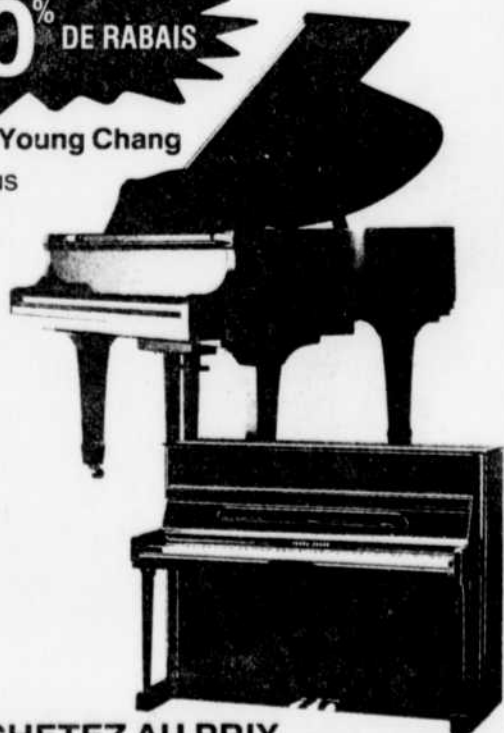
Young Chang

Prix sugg. 3650\$

PRIX D'ENTREPÔT

2 395 \$

(banc inclus)



ACHETEZ AU PRIX DU MANUFACTURIER

Les **Pianos André Bolduc inc.**

La maison du piano au Québec

230, Côte des Fermes, SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE
Tél.: (418) 397-5057

AUTOROUTE 73 JUSQU'À SAINT-JOSEPH (40 min. de Québec)



Le Père Noël arrive...

Le samedi 14 novembre, 11 h à Place Ste-Foy.

Comme le veut la tradition, le Père Noël sera au rendez-vous des tout-petits à Place Ste-Foy. Venez prendre part à la fête le 14 novembre à 11 h.

Pour célébrer son arrivée, un spectacle de théâtre y sera présenté par le «Théâtre sans fil» et ses marionnettes géantes de l'époque du Seigneur des anneaux. On vous attend en grand nombre pour accueillir le Père Noël et toute sa ribambelle.

Le Père Noël vous recevra

Les lundis, mardis et mercredis	Du 16 au 30 novembre :
	de 13 h à 16 h
Les jeudis et vendredis	de 13 h à 16 h
	de 18 h 30 à 20 h 30
Les samedis	de 10 h à 12 h
	de 13 h à 16 h



Du 1 ^{er} au 23 décembre :	Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis	de 13 h à 16 h
	de 18 h 30 à 20 h 30	
Les samedis		de 10 h à 12 h
		de 13 h à 16 h
Les dimanches et le jeudi 24 décembre		de 13 h à 16 h

En collaboration avec :



**PETITES
EXTRAVAGANCES
À PRIX
follement
RAISONNABLES.**



Vous n'avez plus d'excuses. Nous offrons des tarifs tellement raisonnables que vous pouvez vous permettre de prendre des vacances cette année. Voyez vous-même les prix de certaines destinations. Ne ratez pas une telle occasion de rendre visite à vos amis et faites vos réservations dès aujourd'hui! Les places vont vite s'envoler. Appelez votre agent de voyages ou Canadien International au 1 800 665-1177.

De Québec

Aller et retour avant le 16 décembre 1992

MONTRÉAL 180\$ ROUYN/
NORANDA 287\$

MONT-JOLI 219\$ TORONTO 309\$

OTTAWA 234\$ LA GRANDE 373\$

BAGOTVILLE 238\$ CALGARY 564\$

SEPT-ÎLES 259\$ EDMONTON 564\$

VAL-D'OR 287\$ VANCOUVER 573\$

Inter-Canadian Canadian

Le nombre de places est limité selon les disponibilités. Les tarifs indiqués ne s'appliquent pas à tous les vols ni à tous les jours de la semaine. La plupart des tarifs s'appliquent aux départs effectués en semaine. Les taxes sont en sus. Des conditions relatives à la durée maximale et minimale de séjour, à l'achat des billets à l'avance ou autres peuvent s'appliquer. Canadian est une marque déposée des Lignes aériennes Canadien International Inc.

Casse-croûte sauvé du feu de justesse



Les pompiers de Sainte-Foy en répétition générale.



L'incendie du casse-croûte "Le Ranch" a été empêché juste à temps.

Une citoyenne de Cap-Rouge, Mme Raymonde Guimont est intervenue juste à temps pour empêcher que les pompiers de Ste-Foy ne détruisent le casse-croûte Le Ranch situé sur le boulevard Duplessis à Ste-Foy.

Selon Mme Guimont, l'autorisation de détruire la bâtisse aurait été donnée par le propriétaire, les Placements Tournesol à Montréal, de sorte que la Sûreté du Québec, aidée des pompiers de Ste-Foy, devait faire brûler le casse-croûte dans le cadre d'un exercice, vers les 11 heures hier matin.

Le casse-croûte Le Ranch était fermé depuis plus d'un an. Mme Guimont avait vendu ses droits en 1989 à une personne qui, incapable de diriger le commerce, avait refusé de payer le plein montant de la vente. Celle-ci avait inscrit la cause en appel afin de récupérer l'autre partie de son dû. C'est en écoutant la radio que la fille de Mme Guimont a appris la démolition imminente du commerce. Elle a immédiatement communiqué avec les pompiers de Ste-Foy dont les effectifs étaient déjà sur place, prêts à passer aux actes.

Un officier de la police de Ste-Foy a déclaré à Mme Guimont avoir procédé aux vérifications nécessaires avant de détruire la bâtisse.



Mme Raymonde Guimont

Profitez-en... automatique- ment

(...et sans versement de crédit-bail pendant une période pouvant atteindre six mois, l'automatique est enfin à votre portée.)

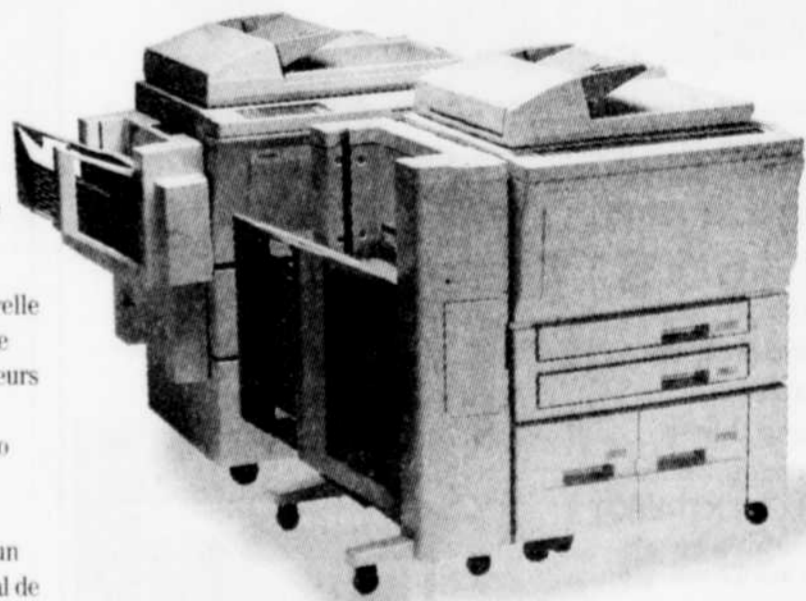
En affaires, le temps, c'est de l'argent. Cela n'a jamais été si vrai, car dès maintenant, à l'achat ou à la location par crédit-bail d'un copieur ou d'un télécopieur Canon, vous ne verserez aucun paiement pendant une période pouvant atteindre six mois.

La gamme de copieurs NP évolués de Canon a établi une nouvelle norme en matière d'automatisation en offrant un large éventail de fonctions automatiques. En effet, la grande originalité de ces copieurs réside dans l'étendue de leurs capacités, dont l'assemblage et l'agrafage automatiques, l'autoreproduction, la reproduction recto verso, l'édition et le chargement d'originaux recto verso. Ils sont bourrés de fonctions pratiques, économiques... et automatiques!

Renseignez-vous des aujourd'hui sur les possibilités de louer un copieur NP de Canon par crédit-bail. Il suffit d'un versement initial de 50 \$ pour profiter, dès maintenant, de tous ses avantages. Aucun versement n'est requis pendant une période pouvant atteindre six mois.

Appelez-nous vite pour obtenir plus de précisions ou une démonstration.

*Versement initial permettant la livraison et l'installation des copieurs NP ou télécopieurs sélectionnés de Canon. Cette offre, assujettie à une autorisation de crédit, est en vigueur jusqu'au 31 décembre 1992. Certaines conditions s'appliquent.



Canon
NP 3050/4050



GE

Compagnie canadienne d'équipement de bureau

2025, rue Lavoisier, Sainte-Foy (Québec) Tél. : (418) 683-6363 Téléc. : 687-0122

Coup d'État « particulier » au Cégep de La Pocatière

LA POCATIÈRE — Un groupe de 45 « militaires-étudiants » a réussi hier, au Cégep de La Pocatière, un « coup d'État » bien particulier dans le cadre de la campagne Haïti, de Amnesty Internationale.

par CARL THERIAULT
collaboration spéciale

Deux cadres de l'institution, le secrétaire général Paul Crête et le directeur des affaires étudiantes et communautaires, Bill Hatckins, ainsi que quatre représentants de regroupements étudiants ont été enlevés et séquestrés dans une cage placée sur la scène de la salle de spectacle André-Gagnon.

Au même moment « les militaires-étudiants », vêtus d'un uniforme prêté par le musée du 12^e régiment de Trois-Rivières, faisaient le tour des salles de classe réussissant à interrompre la presque totalité des activités pédagogiques.

Toute la préparation de cet événement s'est d'ailleurs faite dans le secret le plus absolu. « La direction du Cégep de La Pocatière n'était pas informée. Nous avons mis au courant nos militaires le plus tard possible », commentait l'un

des deux organisateurs de ce coup d'éclat, Olivier Doray.

La journée d'hier avait d'ailleurs été choisie comme celle où les activités d'enseignement seraient les moins perturbées.

Cette activité organisée par le groupe du Cégep de La Pocatière de Amnesty Internationale, avait pour but de sensibiliser les étudiants et les employés de cette institution aux dures réalités d'un coup d'État comme celui qui a déposé il y a plus d'un an le président haïtien Jean-Baptiste Aristide.

Les organisateurs n'ont pas hé-

sité à simuler une pendaison afin de rendre cette réalité la plus concrète sinon la plus effroyable possible. « On est à l'effort. C'est devenu l'un des rares moyens qui finit par faire ouvrir les yeux des gens » a souligné M. Doray. « Au Cégep la personne pendue pouvait se relever, mais pas en Haïti ».

Couvre-feu et discours de généraux ont aussi marqué l'après-midi dont le contenu pédagogique sortait de l'ordinaire. Un message tragique donc mais aussi rempli d'espoir: un immense point fermé s'ouvrait pour laisser s'échapper des jets de lumière.

Si deux personnes ont réussi à préparer ce coup d'État, imaginez ce que pourrait faire 500 personnes si tous s'y mettaient, a conclu M. Doray.



Kim et Clip

Parmi les enfants, radieuse devant tant de générosité, on peut voir au centre de la photo, Kim et Clip la marionnette. Pour une deuxième année, plusieurs enfants ont répondu en grand nombre à l'invitation de Kim et Clip. C'est au mail central des Galeries de la Capitale qu'ils ont apporté leurs cadeaux de Noël pour les enfants démunis de la région. Cette initiative du journal LE SOLEIL et la Société Radio-Canada permet aux enfants d'apprendre le partage et la générosité.

**METTEZ DU SOLEIL
DANS VOTRE QUOTIDIEN
LE SOLEIL**
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

DARIUS

Darius LaserFlow™ une imprimante au laser alimentée par chariot (16 ppm), vous offre une grande qualité et toute une netteté à la sortie. Idéale pour petit ou grand volume. Darius vous offre également bon nombre d'écrans couleur 12" et 21" VGA et XGA de haute qualité et les guides 386SX Professional™.

Les systèmes informatiques Darius sont garantis deux ans, selon les catégories, leur fiabilité et leur force d'exécution reflètent bien la technologie Darius.

COMMUNIQUEZ AVEC VOTRE DÉTAILLANT DARIUS LE PLUS PRÈS!
OU POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, TÉLÉPHONEZ AU (418) 496-1218 ou (604) 654-1018
À QUÉBEC: (418) 623-1112

**Venez fêter
le 7^e anniversaire
des boutiques
Yves Rocher
au Canada**

**ÉCONOMISEZ
JUSQU'À
50% ET PLUS**

- 70 PRODUITS en spécial à 770\$ chacun
- OBTENEZ 3 mini-produits Pivoine GRATUITS à l'achat de 15\$ et plus
- Courez la chance de gagner 1 semaine de vacances à Paris

Par exemple :

- Peeling végétal 50 ml. Cour.: 12,50\$
- Lait pour le corps Chèvrefeuille 150 ml. Cour.: 11,50\$
- Crème de jour ADN végétal 50 ml. Cour.: 20\$

Spécial 770\$
Spécial 770\$
Spécial 770\$

Offre valable jusqu'au 14 novembre 1992 dans tous les Centres de Beauté

Yves Rocher
La beauté par les plantes

Place Ste-Foy 654-9334 Galeries Chagnon 835-5321 Place Laurier 652-2355 Galeries de la Capitale 623-9338 Place Fleur de Lys 649-7111

NOVEMBRE, LE MOIS DE LA SANTÉ!

Comment vous sentez-vous?

Ce n'est pas l'âge qui fait en sorte qu'on ne peut plus conduire une automobile, mais bien la diminution ou la perte de certaines capacités physiologiques. C'est pourquoi la Société de l'assurance automobile du Québec envoie un avis préventif à tous les titulaires de permis qui auront bientôt 70 ans. Le but est d'effectuer une évaluation médicale afin de déceler les défaillances et d'apporter les correctifs nécessaires.

L'évaluation médicale des aînés: la sécurité n'a pas d'âge

L'âge, un facteur de risque pour la santé

En l'absence de contrôles réguliers ou de traitements adéquats, certains problèmes de santé (diabète, hypertension artérielle, cataractes, problèmes cardio-vasculaires) peuvent avoir des conséquences néfastes et représenter des risques pour la conduite que l'automobiliste lui-même peut ignorer.

L'évaluation médicale, une bonne habitude à prendre

L'évaluation médicale ne requiert aucun équipement spécialisé autre que celui que l'on retrouve dans n'importe quel cabinet de médecin. Le choix du praticien est à la discrétion du titulaire.

La demande de renseignements additionnels

Dans certains cas, la Société peut demander à un titulaire de permis d'effectuer une visite chez un spécialiste. Elle décidera alors de maintenir le permis ou de poser certaines conditions (port de lunettes ou d'une prothèse auditive obligatoire, etc.).

Si l'état de santé du conducteur est jugé instable, la Société exigera que celui-ci se soumette à des contrôles médicaux réguliers. Si l'état de santé du conducteur représente un véritable risque, elle peut suspendre son permis ou certaines de ses classes. Cependant, ces décisions ne sont jamais irréversibles et peuvent être révisées si le conducteur est en mesure d'apporter des correctifs à son état de santé.

LE SOLEIL
DEMAIN: Les sièges d'auto pour enfants.

Pour en savoir plus sur vos réponses au questionnaire, regardez

VISA SANTÉ

Le mercredi 21 h ou le dimanche 13 h à Radio-Québec
Les 18 et 22 novembre:
Bien vieillir
L'évaluation médicale des conducteurs du 3^e âge
Les condilomes

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC Radio Québec
L'autre télé. L'autre vision.

REVOICI LE PÈRE NOËL!

VENDREDI LE 13 NOVEMBRE, à 19h00,
le Père Noël fera son entrée sur la Rue du Campanile, confortablement installé dans son tramway tiré par deux chevaux.

Il allumera les 3500 lumières du plus gros sapin de Noël en ville pour ensuite s'installer dans son château où petits et grands pourront le rencontrer (photographe sur place).

HORAIRE DU PÈRE NOËL
(du 14 novembre au 24 décembre inclusivement)

JEUDI & VENDREDI:
18h15 à 21h00

SAMEDI & DIMANCHE:
13h15 à 17h00

Rue du Campanile

ÉDITORIAL

Y a-t-il un capitaine à bord ?

L'économie canadienne est malade, mais d'une maladie qui s'apparente plus à une grande déprime qu'à une maladie aiguë. Il ne suffira pas de prescrire de l'aspirine; il lui faut plutôt un bon tonique qui lui remontera le moral.

Ce tonique, c'est un capitaine qui démontre une volonté politique ferme de redresser la situation. Par ses récentes interventions, le premier ministre, M. Brian Mulroney, donne malheureusement l'impression qu'il n'y a plus de capitaine à bord. Il faut dire qu'il posait lui-même une bombe à retardement dans la confiance des investisseurs lorsqu'il promettait des jours sombres au Canada, si le référendum était rejeté.

Les signes de morosité de l'économie canadienne ne manquent pas. Les consommateurs sont inquiets et repoussent leurs achats. Les industriels ne prévoient pas augmenter leurs investissements, l'an prochain. Le taux de change baisse trop rapidement, ce qui pourrait créer une crise de confiance à l'égard du dollar canadien.

Le soir de la défaite référendaire, les leaders politiques proclamaient tous qu'ils s'occuperaient de l'économie et du déficit. La reprise de la session parlementaire est l'occasion rêvée d'annoncer un programme d'action pour redonner confiance aux agents économiques.

Mais rien ne figure, semble-t-il, dans les cartons de M. Mulroney. Il exclut un remaniement à court terme, alors que plusieurs de ses ministres sont visiblement fatigués et devraient relever de nouveaux défis. Il semble même impuissant à arbitrer les dissensions entre ses ministres sur le plan d'action du gouvernement. Pourtant, c'est habituellement dans ces situations qu'il est à son meilleur.

Le cynisme des contribuables à l'égard des politiciens est à son comble, actuellement. Le sondage SOM que le Soleil publiait, hier, le démontre: 10% seulement des Québécois croient que le gouvernement fédéral se préoccupe suffisamment du déficit. Comble de malheur, ce dernier devra prochainement annoncer que son déficit pourrait atteindre 34 milliards, soit 6,5 milliards de plus que prévu. Voilà une nouvelle qui ajoutera au scepticisme des Canadiens.

Pourtant, le Canada a un potentiel économique certain. Le gouvernement fédéral l'a clamé très fort pendant la campagne référendaire. Le Conference Board fait part de prévisions plutôt optimistes pour l'an prochain. Il reste au premier ministre du Canada à démontrer le leadership qui permettra aux investisseurs de reprendre confiance.

Les ministres des Finances des provinces et d'Ottawa devraient se rencontrer prochainement. Ce sera une bonne occasion pour faire le point sur la situation financière et concocter un programme d'action économique qui serait soumis à une conférence des premiers ministres.

Un programme d'action cohérent n'est pas nécessairement synonyme de dépenses additionnelles. Bien au contraire, il faudra démontrer que les gouvernements réallouent les fonds de façon plus efficace.

Le premier ministre Mulroney démontrerait ainsi qu'il y a un capitaine à bord, que les finances du pays ne sont pas en déroute et qu'il y a lieu d'être confiant dans l'économie canadienne. Mais, avec sa popularité, M. Mulroney en a-t-il encore la motivation et les moyens ?

MICHEL AUDET

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:

PIERRE DES MARAIS II

Éditeur adjoint et rédacteur en chef:

J.-JACQUES SAMSON

Vice-président exécutif:

DENIS CLICHE

Président et Éditeur:

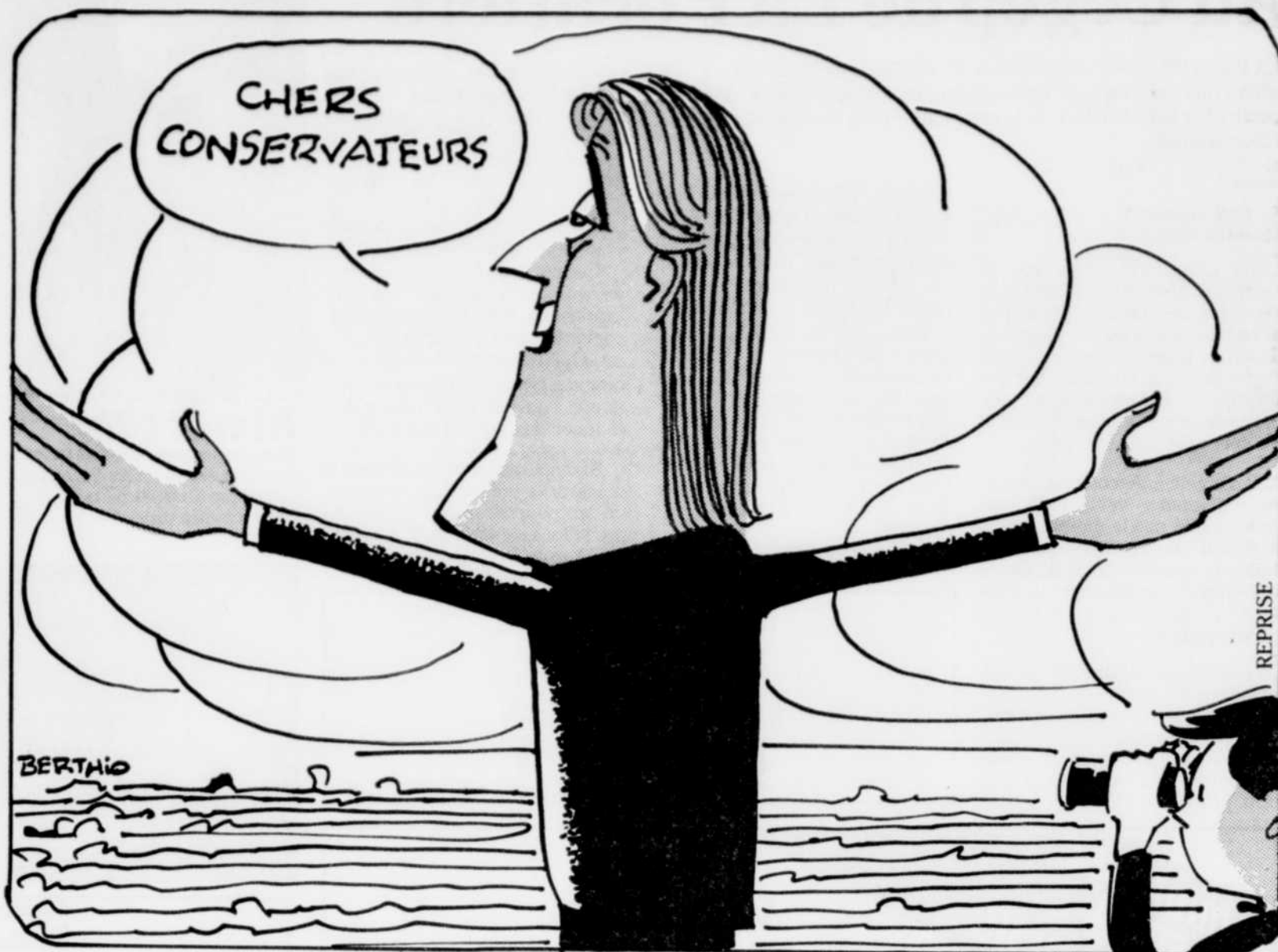
ROBERT NORMAND

Directeur de l'information:

ANDRÉ FORGUES

Directeur de l'édition:

MICHEL AUDET



Témoignage

Il n'y a pas que les enfants de Duplessis

par Martha Dupuis Girard

À la Révérende Mère Yolande Bonner, Supérieure générale des Soeurs de la Charité de Québec.

C'est une enfant de la Côte-Nord qui vous écrit pour vous dire que la bouleversante histoire des enfants de Duplessis qui rebondit sur votre communauté, ne nous laisse pas indifférents.

Que ce soit en 1985, lors des Fêtes du centenaire de votre arrivée chez nous, alors que vous aviez autorisé plus de cent religieuses qui avaient oeuvré dans le milieu, à répondre aux invitations de leurs anciens élèves, de Blanc-Sablon à Tadoussac; que ce soit lors des Fêtes du cinquantième des premiers brevets décernés par l'École Normale St-Joseph, que ce soit lorsque nous avons souligné les cinquantes ans de vie religieuse de nos anciennes professeuses encore vivantes, il nous a fallu plusieurs jours de festivités pour permettre à chacun et chacune de vous redire leur reconnaissance.

Jamais nous ne pourrions oublier quand au chant du Magnificat et des applaudissements de l'assistance, vous êtes entrées dans l'Église. Les gens étaient heureux de vous rappeler que la

belle relation d'amitié qui s'était tissée entre eux et les Soeurs de la Charité existait toujours.

Des élèves pensionnaires et aussi des orphelines du temps avaient trouvé moyen d'être de la fête parce qu'elles voulaient vous revoir et revivre de beaux souvenirs.

Comme il avait raison, le regretté M. René Lévesque, lorsqu'en 1985, il écrivait: « La communauté des Soeurs de la Charité a écrit une des plus belles pages de l'histoire du Québec, dans les domaines de l'éducation et de la santé ».

Que d'heures de dévouement dans les écoles, les hôpitaux, les pensionnats. Que de douleurs soulagées et de chagrins apaisés! Que de sœurs froides avez-vous essuyées de nos fronts, alors que l'époux n'était pas admis dans la salle d'accouchement.

Vous avez aussi été les premiers bras qui ont entouré nos bébés naissants et vous avez préparé leur baptême, c'est-à-dire leur naissance à la vie de foi avec Dieu. Que de vieillards reconfortés, de mourants accompagnés et de morts ensevelis.

Combien de contagieux re-

jetés, délaissés avez-vous soignés? Et cela se continue, aujourd'hui, avec les sidéens, alors qu'une des vôtres, à une émission de Mme Jeannette Bertrand, disait combien ces personnes méritaient et avaient besoin d'être aidées, respectées et aimées.

Un jour, de passage à Québec, à la maison Mère Mallet, j'ai été frappée par la délicatesse avec laquelle vos soeurs donnent à manger, chaque jour à des centaines de personnes qui ont faim, et offrent des vêtements propres et bien réparés à celles qui en ont besoin. Les Béatitudes se vivent chez-vous, encore et toujours.

En écoutant les récits des enfants de Duplessis, il m'arrive de me demander si nous de la Côte-Nord, nous aurions eu à notre service toutes les âmes d'élite de votre communauté depuis 110 ans, ou encore, les Nord-Côtiers sont-ils une race exceptionnelle?

Pourtant, notre réputation est faite depuis longtemps, nous savons ou nous allons et ce que nous voulons et nous ne sommes pas des naïfs.

La discipline qui existait alors dans les écoles et les pension-

nats se voulait en accord avec celle qui existait dans les familles et les punitions que nos fredaines nous ont méritées, n'étaient pas si terribles et sont, si non oubliées, pardonnées depuis longtemps, car vous avez su faire de nous des hommes et des femmes responsables, engagés, capables de s'intégrer dans la société et de s'adapter aux besoins qu'elle vit.

Nous voulons continuer dans la lignée de vraies grandes valeurs et travailler à rendre le monde dans lequel nous vivons, moins violent et plus humain.

Encore une fois, nous tenons à vous assurer de notre estime, de notre affection et vous redire mille mercis sincères pour ce que vous avez été et êtes encore aujourd'hui.

Puisse Ste-Marguerite d'Youville et Bonne Mère Marcelle Mallet, vous bénir et vous aider à sortir encore plus fortes de cette épreuve.

Avec l'assurance de notre fervente prière et de notre affection reconnaissante.

Mme Dupuis Girard est une ancienne élève des Soeurs de la Charité, à Havre-Saint-Pierre

Votre Opinion

« Madame » arrive!

Après avoir pris connaissance de l'article de Francis Taurand, paru dans *Le Soleil* du 4 novembre dernier, article intitulé « L'icône appropriée, un cas de kleptomanie culturelle? », j'ai été profondément blessée en tant que québécoise au sens le plus noble du mot.

Je ne parle pas en tant qu'artiste, et encore moins en tant qu'experte dans l'art de l'iconographie, mais je me demande si la compagnie roumaine de M. Taurand croit qu'avant son arrivée au Québec, son pays d'adoption depuis trois ans à peine, les artistes québécois n'avaient encore rien réalisé.

Croit-elle que les iconographes bien de chez nous, dont Mme Ethier, qui ont étudié cet art pendant plusieurs années et qui en écrivent depuis plus de dix ans doivent aujourd'hui céder la place parce que Madame arrive?

Qu'avait à prouver M. Taurand pour rabaisser à ce point Gilberte Massicotte Ethier, ainsi que l'ensemble des artistes québécois? Écrit-il au nom de tous les orthodoxes?

Pour reprendre les propres mots de ce monsieur: « Je me sens rougir et blêmir » devant de tels propos qui m'apparaissent

provenir d'un personnage on ne peut plus frustré.

J'espère que d'autres comme moi réagiront devant tant de mépris à l'égard de l'ensemble du peuple québécois et canadien.

Jeanne Trotter
Sainte-Pétronille, I.O.

L'icône revisitée

Une lectrice du journal n'a guère apprécié mon texte sur les icônes et les emprunts transculturels, publié le 4 novembre. Ses commentaires, me semble-t-il, ne demeurent pas toujours au niveau du débat d'idées où j'avais situé mon intervention. Je me dois donc de rétablir certains faits.

Ceux qui connaissent mon engagement actif pour promouvoir le respect de toutes les minorités culturelles dans la société québécoise d'aujourd'hui et de demain seront bien surpris d'apprendre que je méprise, selon Mme Leblond Duchesneau, « Les Québécois, les Canadiens pure laine et toutes les ethnies! Pas moins. L'énormité de l'accusation suffit à en montrer le peu de fondement.

Mme Leblond Duchesneau m'accuse aussi de parler d'un livre sans l'avoir lu et d'avoir refusé de visionner une vidéocas-

sette. Erreur dans les deux cas. Ce livre sur l'icône, écrivais-je, ignore l'Église orthodoxe.

De fait, en 176 pages, il ne contient qu'une demi-phrase, fort sibylline, sur « les Églises soeurs d'Orient ». Quant à la cassette, j'en avais parlé pour faire court. En trente minutes, elle ne contient que deux rapides allusions aux chrétiens orthodoxes, gratifiés d'un rôle temporaire et révolu de gardiens de la flamme.

Mme Leblond Duchesneau affirme que mes « paroles véhémentes ne dégagent ni l'ouverture d'esprit ni le message d'amour que respire une icône ». Venant de découvrir l'icône depuis à peine quelques années, n'est-il pas risqué pour des catholiques romains de décider quels chrétiens orthodoxes ont le droit de parler de leur art?

Un exemple. L'icône de la Trinité écrite par André Roublev est unanimement citée comme la plus belle oeuvre iconographique jamais peinte. Mme Leblond Duchesneau est-elle consciente que cet iconographe ne considérait pas les catholiques romains comme baptisés? Que s'il avait prévu l'usage fait aujourd'hui de son oeuvre, il aurait été atterré?

Mme Leblond Duchesneau me gourmande enfin pour avoir « omis de parler de la Foi que

véhiculent les icônes, et qui elle ne connaît pas de frontière ». Je n'ai pas insisté outre mesure sur cet aspect dans mon texte, par discrétion.

L'idée, cependant, est centrale dans mon argumentation. Les icônes véhiculent la Foi orthodoxe et c'est pour cela que seuls ceux qui vivent dans cette Foi peuvent, du moins au sens strict, peindre des icônes authentiques.

Oui, cette Foi ne connaît ni frontière, ni origine ethnique. Du Japon à l'Ouganda, il existe des chrétiens orthodoxes dans presque tous les pays du monde. Moi-même, sans que rien dans mon ascendance française ne m'y prédisposât « ethniquement », j'ai choisi d'adhérer à l'Église orthodoxe. Comme je l'écrivais, elle est ouverte à tous. Sans mépris pour quiconque.

Francis Taurand
Québec

Sauvons le CHUL

En réponse à l'opinion de M. Claude Desjardins, tuteur du CHUL, parue dans *Le Soleil* du 6 novembre.

Nous ne dramatisons pas, nous constatons. Si des mesures aussi draconiennes se poursuivent, elles engendreront un gâchis dif-

ficilement réparable. C'est notre devoir d'en informer le public. L'excellence et les hauts standards constatés sont dus au dévouement du personnel et nous en sommes fiers.

Déjà la fermeture de 37 lits privera la population de 1300 admissions. Ce sont 1300 citoyens de la région de Québec et de l'est de la province qui ne recevront pas de soins au C.H.U.L. Ces 1300 malades requerront donc des services dans d'autres centres hospitaliers.

Nous le savons, déjà plus de 200 hôpitaux de la province sont confrontés à des déficits budgétaires qui s'élèvent globalement à quelque 50 millions de dollars. Plusieurs hôpitaux de la région réduiront leurs activités pour atteindre l'équilibre budgétaire.

Embourber dans des plans de redressement de plus en plus difficiles à implanter, ces hôpitaux devront suppléer et recevoir 1300 patients de plus auxquels le C.H.U.L. refuse de soins par la fermeture de 37 lits. Ce ne sont pas les travailleurs et les travailleurs du C.H.U.L. qui refusent de soigner les patients mais bien les administrateurs à la solde du ministre.

Les conséquences des deux plans de redressement ont entraîné l'abolition de 70 postes

équivalent à temps complet.

Mais, pire encore, c'est l'annonce d'une troisième vague de coupures prévues pour janvier. Le docteur Pierre Rollin, directeur général par intérim, prévoit emputer le C.H.U.L. de 50 postes équivalent à temps complet, et, cela alors que nous avons atteint plus que l'équilibre budgétaire.

Nous n'ignorons pas que le déficit accumulé s'élève à plus de 18 millions, mais nous ne croyons pas qu'il faille priver à nouveau la population de soins essentiels. Il appartient au ministre de combler ce déficit qu'il a volontairement contribué à créer en sous-budgétant plusieurs services du C.H.U.L.

Que se passerait-il si nous avions déclaré la grève et forcé la fermeture de 37 lits? Les journaux, la radio et la télévision n'auraient pas tardés à déclarer la grève de sauvages. On nous aurait accusé d'avoir pris les patients en otage.

De leur part les services essentiels auraient condamné le syndicat et ces officiers. Les éditeurs déclareraient sans doute le geste du syndicat immoral. Et le ministre Marc-Yvan Côté nous aurait lapidé sur la place publique.

Richard Lepage, Président
Section 1108, SCFP

LES IDÉES DU JOUR

La clé du succès pour les cégeps:

Former les jeunes et collaborer avec le milieu

par YVON MARCOUX

M. Marcoux est président de la Chambre de commerce du Québec. Ce texte est extrait de son témoignage devant la Commission parlementaire sur la réforme de l'enseignement collégial.

D'entrée de jeu, mentionnons que les milieux d'affaires s'entendent sur le maintien du système des Cégeps. Il serait malsain de vouloir tout remettre en cause ou implanter de nouvelles structures. Il est toutefois urgent, après 25 ans, d'apporter des améliorations et de repenser certains éléments du contenu et du fonctionnement de l'enseignement collégial.

Pour assurer l'avenir de nos jeunes et confirmer la force de notre société, nos écoles, nos collèges ainsi que nos universités doivent donc réaliser les meilleures performances parmi les pays industrialisés. Comment les choses se présentent-elles?

Il est vrai que l'accessibilité aux études secondaires et collégiales a fait un progrès remarquable depuis 20 ans. Toutefois, ce n'est pas tout de fréquenter l'école. Encore faut-il y apprendre quelque chose et y réussir en fonctions de critères reconnus sur la scène mondiale.

Démocratisation, oui, mais également qualité du travail qui s'y fait, taux de diplomation satisfaisant et réponse aux besoins de main-d'oeuvre. Autrement, on n'a pas démocratisé grand-chose.

Le constat

Or, quatre constatations soulèvent de profondes interrogations:

1) Pendant que les besoins de travailleurs spécialisés augmentent, particulièrement dans les secteurs de pointe, le nombre de diplômés dans ce secteur diminue;

2) Le nombre d'étudiants ins-

crits au secteur professionnel au niveau collégial a diminué de 1985 à 1990, tant en nombre absolu qu'en proportion de la population étudiante totale: (76,405 - 1985/86 - 48%) (67,594 - 1989/90 - 45%)

3) Beaucoup d'étudiants terminant le collégial éprouvent des difficultés anormales à s'exprimer correctement dans leur propre langue;

4) Le taux d'abandon scolaire à tous les niveaux à partir du secondaire excède considérablement celui des pays concurrents.

Les questions

Des questions troublantes se posent:

1) Pourquoi notre formation professionnelle n'est-elle pas mieux intégrée à la réalité d'aujourd'hui?

2) Pourquoi la formation professionnelle exerce-t-elle si peu d'attrait chez nos jeunes?

3) Est-ce que nous croyons être en mesure de préparer adéquatement nos jeunes et de répondre aux besoins de personnel qualifié au cours des prochaines années avec le système actuel sans apporter des correctifs majeurs?

Les faiblesses de notre système ne proviennent pas d'une insuffisance de ressources financières. Le Canada et le Québec comptent parmi les pays qui investissent le plus en éducation.

Il est donc justifié de nous demander si nos investissements en éducation sont aux bons endroits, si le système est générateur de

coûts sans rapport avec la qualité de l'enseignement dispensé ou encore si la présence de deux ou trois ministères dans un même domaine n'entraîne pas des coûts inutiles.

De toute façon, force est de constater que les faiblesses observées dans le système ne découlent pas du manque d'investissement consenti par les contribuables. Il nous faut plutôt, comme société, établir des exigences de qualité plus élevées et assurer une performance supérieure.

N'ayons crainte de parler d'émulation, de responsabilités, de valorisation de l'effort, de poursuite d'excellence, d'acquisition de discipline intellectuelle. Dans cette perspective, nous énonçons un certain nombre de recommandations que je vous résume en quatre points.

1. Évaluation de l'enseignement et des institutions.

Pour atteindre un niveau plus élevé de performance et valoriser l'effort intellectuel, il nous apparaît essentiel d'établir une évaluation structurée tant de la qualité de l'enseignement et du travail des professeurs que des connaissances acquises par les étudiants.

Dans le même ordre d'idées, les collèges eux-mêmes doivent se plier à une forme d'évaluation qui permette de démarquer les meilleurs et de susciter une saine émulation.

Un organisme externe devrait en être responsable. L'actuel conseil des collèges pourrait, selon nous, assumer cette responsabilité qui ne nécessite aucunement la création d'un nouvel organisme.

2. Formation des étudiants et connaissances à acquérir

Tous sont d'accord: le taux d'abandon et d'échec, tant au collége qu'à l'école secondaire, constitue un drame national. Nous croyons

que les collèges devraient développer des formules plus poussées d'encadrement et assurer un meilleur suivi au plan de la formation personnelle des étudiants.

De plus, des services professionnels d'orientation devraient être véritablement disponibles aux niveaux du secondaire et du collégial.

En ce qui a trait aux connaissances acquises, il est temps de revoir le tronc commun de cours obligatoires qui n'a pas été retou-

ché depuis 25 ans. Par exemple, est-il encore nécessaire de maintenir, au niveau collégial, des cours obligatoires d'éducation physique alors que les cégépiens peuvent obtenir leur diplômes sans maîtriser les habilités langagières et sans suivre de cours de mathématiques?

Plus que jamais nos jeunes doivent se donner les outils nécessaires pour apprendre à apprendre et se rendre capable de cheminer, tout au cours de leur

vie, en augmentant constamment leur bagage de connaissances.

3. Relations collèges - milieu des affaires

Il existe des exemples de collaboration extrêmement fructueuse entre certains collèges et des entreprises ou des secteurs industriels dans le secteur professionnel. Il faut faire connaître ces expériences davantage et en favoriser la multiplication.

De plus, il est nécessaire que les collèges aient la marge de manoeuvre requise afin de travailler efficacement en partenariat avec les entreprises et leur milieu et que les succès obtenus par certains collèges dans leurs relations avec des entreprises soient davantage publicisés.

4. Décentralisation, conseil d'administration et financement

Les Cégeps évoluent de plus en plus dans un contexte de marché et la démarche actuelle doit s'inscrire dans une approche globale centrée vers les clientèles à desservir. C'est de cette façon que les Cégeps peuvent agir efficacement dans leurs milieux.

Dans cette perspective, on doit favoriser une décentralisation accrue de pouvoirs, tant au plan des programmes qu'à celui de la gestion et notamment des ressources humaines.

Dans la mesure où les collèges seront plus responsables de leurs réalisations et bénéficieront de plus d'autonomie, le conseil d'administration jouera un rôle encore plus important.

Nous recommandons que la composition des conseils soit modifiée afin qu'une majorité des administrateurs proviennent de l'extérieur de l'institution et que des représentants d'entreprises en fassent partie. On accentuerait ainsi l'ouverture vers l'extérieur et on renforcerait les liens avec le milieu et notamment avec le monde de l'industrie.



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Il faut conserver les cégeps

Évolution

● D'une qualité incomparable à un prix plus qu'abordable. Pour vous dès maintenant!

Un espace transformé



maison corbeil
Le meuble que l'on aime!

2,500 Jean Perrin, Centre Métrobec, Québec
Boul. de la capitale, sortie St-Jacques ☎ 847 2724



Appelez-nous « Les ingénieux »

Il existe maintenant un ordinateur personnel abordable et facile à utiliser, qui vous permet de réaliser ce que vous savez depuis longtemps être en mesure d'accomplir. Cet ordinateur s'appelle Ambra®. Pour répondre à vos besoins comme il convient, l'Ambra est offert dans un choix de puissances : il y a des versions 386 et 486, allant de 25 à 66 MHz.

Appelez-nous « Les généreux »

Présentement, nous vous offrons sans frais le logiciel le plus populaire du monde, Lotus 1-2-3 pour Windows (prix de détail suggéré : 595 \$), à l'achat de tout ordinateur personnel Ambra.



Appelez-nous tout de suite car les quantités sont limitées !

Découvrez où se trouve le détaillant Ambra le plus près de chez vous. Et faites vite, l'offre se termine le 20 décembre 1992.



Lotus Appelez au 1 800 363-0077

Ambra est un produit d'ExperComp Services Limitée, une filiale d'IBM Canada Ltée. Lotus 1-2-3 est une marque déposée de Lotus Development Corporation. Windows est une marque déposée de Microsoft Corporation.

Pour obtenir sans frais votre logiciel Lotus, postez simplement une copie de votre preuve d'achat d'Ambra ainsi que vos nom, adresse et numéro de téléphone à : ExperComp Services Limitée, P.O. Box 657, North York, Ontario, M3C 2T6; ou encore, télécopiez ces renseignements au (416) 946-4733. Veuillez accorder de 2 à 4 semaines pour la livraison.

A M E U B L E M E N T S T A N G U A Y

PRIX RÉDUITS
sur toute la
MARCHANDISE

**COMMENCEZ
À PAYER
DANS**

1 AN

12 NOVEMBRE 1993

VENTE ANNIVERSAIRE

GAGNEZ*
1 TRACKER
Geo

5000\$
DE FOURRURE
CHEZ LALIBERTÉ

1 VOYAGE
À LONDRES
POUR 2 PERSONNES.

SIMMONS

**MATELAS MODÈLE
DISCRÉTION**

Modèle 39'' Prix courant 509\$
Modèle 54'' Prix courant 619\$
Modèle 60'' Prix courant 709\$

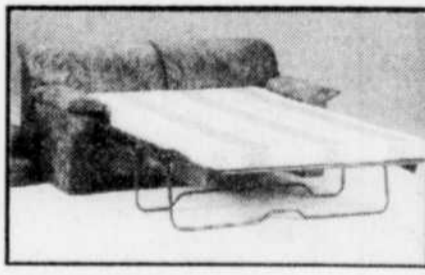
359\$
439\$
499\$



**SOFA-LIT
EXPANSION DESIGN**

499\$

MATELAS À RESSORTS



**QUALITÉ
SERVICE
PRIX**



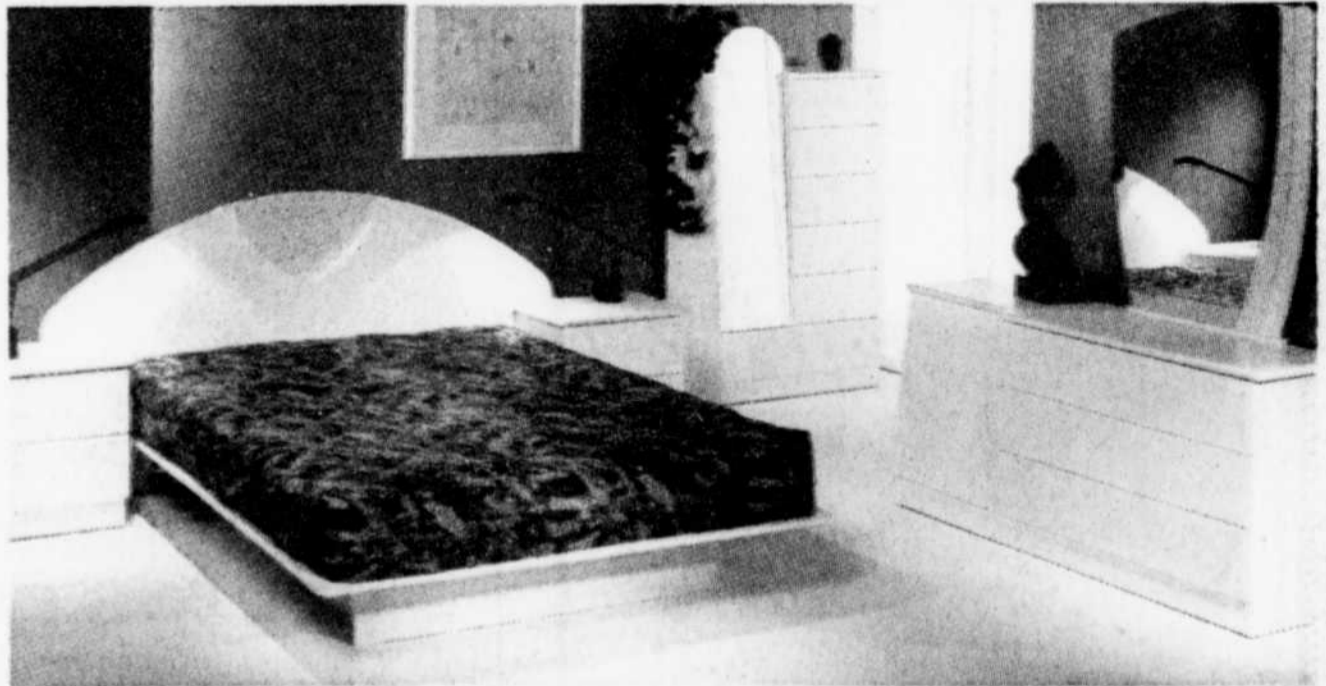
M.E.Q.

**MOBILIER DE CHAMBRE EN
MÉLAMINE ET STRATIFIÉ**

Couleur : blanc

Plate-forme
en sus:
159\$

6 pièces
999\$



* RÉGLEMENTS DISPONIBLES EN MAGASIN. Les personnes désignées au hasard seront rejointes et devront répondre correctement à une question d'aptitude en mathématiques avant d'être déclarées gagnantes.

** Cartes de crédit acceptées. Sous réserve de l'approbation du Service de crédit, ne payez que les taxes de vente.

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province !

LÉVIS:
5720, boul. Étienne-Dallaire
(angle Kennedy)
833-4511

BEAUPORT:
535, boul. Ste-Anne
667-6282

LES SAULES:
Carrefour Les Saules
5150, boul. l'Ornière
871-4411

TROIS-RIVIÈRES:
2200, boul. des Récollets
(819) 373-1111

RIMOUSKI:
822, boul. Ste-Anne
(route 132)
POINTE-AU-PÈRE
725-4411

LIVRAISON ET SERVICE:
QUÉBEC: **872-2242**
TROIS-RIVIÈRES: **(819) 373-1111**
RIMOUSKI: **725-4411**